

SONDAGE SUR LA PRATIQUE DE LA MASSOTHÉRAPIE AU QUÉBEC

AVRIL 2010

SOINS
PERSONNELS
QUÉBEC



Comité sectoriel de la main-d'œuvre
des services de soins personnels

**Sondage
sur la pratique de la
massothérapie au Québec**

Avril 2010

Sondage sur la pratique de la massothérapie au Québec

Avril 2010

SOINS
PERSONNELS
QUÉBEC



Comité sectoriel de la main-d'œuvre
des services de soins personnels

Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels
360, rue Notre-Dame Ouest, bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 1T9
www.soinspersonnels.com

Les droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation de ce document sont réservés au Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels (CSMOSSP), y compris la reproduction par procédé mécanique ou électronique.

Le CSMOSSP a fait tout ce qui était en son pouvoir pour retrouver les copyrights. On peut lui signaler tout renseignement menant à la correction d'erreurs ou d'omissions.

ISBN 978-2-923126-36-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2010

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2010

© Comité sectoriel de main d'œuvre des services de soins personnels

Sondage produit par **Leger**
MARKETING

Cette étude a été réalisée grâce à une aide financière
de la Commission des partenaires du marché du travail.

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec



Équipe Projet de Léger Marketing

Arancha Pedraz-Delhaes
Chargée de recherche
Responsable du projet

Nyna Ouellet
Analyste

Responsabilité du sondage au Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels

Daniel Bouffard
Chargé de projets

Carole Drolet
Directrice générale

Remerciements

Le Comité sectoriel de main d'œuvre des services de soins personnels (CSMOSSP) tient à remercier la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) et Mon Réseau Plus (Association professionnelle des massothérapeutes spécialisés du Québec) pour leur contribution à l'échantillonnage des massothérapeutes. Le CSMOSSP tient aussi à remercier chaleureusement tous les massothérapeutes qui ont généreusement partagé leur expérience au cours des entrevues téléphoniques.



Fait de matières 100% recyclées

Table des matières

Contexte et objectifs	5
Méthodologie	6
Conclusions stratégiques	7
Résultats.....	11
1. Le profil sociodémographique des massothérapeutes	12
2. L'expérience de travail des massothérapeutes.....	15
3. La clientèle cible des massothérapeutes	19
4. La formation en massothérapie	24
5. L'encadrement de la pratique de la massothérapie	33
6. Les problèmes inhérents à la pratique de la massothérapie.....	35
7. Les conditions de la pratique de la massothérapie.....	38
8. La rémunération des massothérapeutes	53

Contexte et objectifs

- ✎ Léger Marketing a été mandatée par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels (CSMOSSP) pour réaliser une étude auprès des massothérapeutes exerçant leur travail au Québec, afin de dresser un portrait complet de la profession.
- ✎ En cernant les différents aspects de la pratique de la massothérapie, le CSMOSSP sera mieux équipé pour trouver des solutions notamment quant aux défis de la relève et du développement des compétences dans ce secteur.
- ✎ Plus précisément, les **principaux objectifs** de l'étude étaient de connaître :
 - ✎ **Le profil sociodémographique des massothérapeutes** (région de pratique, sexe, âge, scolarité et autre domaine d'emploi s'il y a lieu);
 - ✎ **L'expérience de travail des massothérapeutes** (nombre d'années d'expérience, techniques de massage et approches privilégiées);
 - ✎ **La clientèle cible des massothérapeutes;**
 - ✎ **La formation en massothérapie;**
 - ✎ **L'opinion des massothérapeutes quant à l'encadrement de la pratique de la massothérapie;**
 - ✎ **Les problèmes inhérents à la pratique de la massothérapie;**
 - ✎ **Les conditions de la pratique de la massothérapie** (statut d'emploi, lieu de travail, nombre de massages donnés; achalandage, services offerts, taille de l'entreprise, ancienneté dans l'entreprise, caractéristiques du travail autonome et caractéristiques du travail salarié);
 - ✎ **La rémunération** (revenu annuel, proportion du revenu en provenance de la pratique de la massothérapie, attentes par rapport au revenu en provenance de la pratique de la massothérapie et pourboire).

Méthodologie

✎ Pour ce faire, un sondage téléphonique a été réalisé du 15 au 25 février 2010 auprès d'un échantillon représentatif de 325 massothérapeutes âgé(e)s de 18 ans ou plus. La durée moyenne des entrevues était 19 minutes et 25 secondes.

✎ À l'aide des données fournies, les résultats ont été pondérés selon la région de pratique et le sexe des répondants, ainsi que le poids de chacune des associations sondées (Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) et Mon Réseau Plus (Association professionnelle des massothérapeutes spécialisés du Québec)), afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude. Finalement, la marge d'erreur maximale avec un échantillon de 325 répondants (sur une population totale de 9 886 massothérapeutes) est de $\pm 5,35\%$, et ce, 19 fois sur 20.

✎ La taille d'échantillon de cette étude assure une marge d'erreur limitée et permet de tirer des conclusions fiables pouvant être extrapolées, par inférence statistique, à l'ensemble de la population à l'étude.

✎ Notes :

✎ Les chiffres présentés dans ce rapport étant arrondis, les sommes dans les graphiques et tableaux (basées sur les chiffres réels avant arrondissement) peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres arrondis.

✎ Les résultats présentant des différences statistiquement significatives sont indiqués à la suite de la présentation des résultats globaux.

Conclusions stratégiques

-  L'étude nous a permis de dresser un **profil sociodémographique** des massothérapeutes. On observe que ceux-ci sont essentiellement des **femmes** (82%) **âgées de 35 à 64 ans** (74%). Aussi, il est intéressant de constater que près de la moitié (49%) des répondants interrogés **occupent un autre emploi** que celui de massothérapeute.
-  Les massothérapeutes interrogés pratiquent surtout le **massage suédois** (72%). L'approche privilégiée par le plus grand nombre de massothérapeutes est la **biomécanique** (42%).
-  La **clientèle** des massothérapeutes interrogés se compose essentiellement de **femmes** (64%) et de **personnes ayant des problèmes de santé physique** (66%). Même si les personnes aux prises avec des problèmes de santé physique constituent l'essentiel de la clientèle des massothérapeutes, seulement 8% indiquent se spécialiser auprès de cette clientèle. D'ailleurs, seulement le quart (24%) des massothérapeutes se spécialisent auprès d'une clientèle en particulier.
-  Dans l'ensemble, même si la plupart (92%) des massothérapeutes estiment que leur **formation de base les a bien préparés** à la réalité du travail en massothérapie, une grande majorité (85%) a toutefois effectué des **formations complémentaires**.
 -  En moyenne, la **formation de base** des massothérapeutes comporte **703 heures complétées**.
 -  Selon les répondants, le **côté technique** (17%), le **cours d'anatomie** (16%) et **l'approche client** (13%) sont les principaux **points positifs** de la formation de base, alors que le **côté entrepreneurial et le manque d'information sur le marché du travail** (10%) et le **côté pratique** (10%) constituent les principales **lacunes**.
 -  En moyenne, ceux qui ont suivi de la formation continue à la suite de leur formation de base (85%) indiquent que ces **formations complémentaires** représentent en moyenne **464 heures complétées**.
 -  La moitié (50%) de ceux qui ont suivi une formation continue à la suite de leur formation de base (85% du total) indiquent faire ce type de formation **au moins une fois par année**. Approfondir les **techniques de massage** (73%) est la principale compétence recherchée par ceux qui font de la formation continue.

Conclusions stratégiques (suite)

-  Par ailleurs, il ressort clairement de l'étude que les massothérapeutes souhaitent plus d'encadrement. La **non-reconnaissance officielle de la profession par les autorités gouvernementales** (63%) est d'ailleurs le **problème le plus fréquemment rencontré** par les massothérapeutes. Ainsi, la moitié (50%) des répondants interrogés **souhaitent surtout être encadrés par un ordre professionnel** dont la mission serait la protection du public, en établissant des standards de formation et en effectuant des inspections professionnelles. Dans le même ordre d'idées, 39% **souhaiteraient que la formation de tous les massothérapeutes soit encadrée par le Ministère de l'Éducation** et que seules les personnes ayant suivi avec succès les formations obligatoires puissent détenir le titre de massothérapeute.
-  La **grande majorité (81%) des massothérapeutes travaillent exclusivement à leur compte**, alors que 6% sont exclusivement salariés et 11% sont à la fois travailleurs autonomes et salariés.
-  La moitié (48%) des massothérapeutes interrogés travaillent **principalement à leur domicile**, alors que 12% travaillent dans les centres de santé et 10% dans les centres de massothérapie.
-  Au cours d'une semaine, les massothérapeutes donnent **en moyenne 14 massages**. La plupart des massages donnés ont une **durée de 60 minutes**.
-  Les mois les plus achalandés pour les massothérapeutes sont surtout mars, novembre et octobre, alors que l'été semble une période plus tranquille.
-  La moitié (49%) des massothérapeutes interrogés sont plutôt **polyvalents** (... par choix ou nécessité) puisqu'ils offrent personnellement des services autres que la massothérapie à leurs clients. Les principaux **services complémentaires offerts** sont les soins du corps (19%), les médecines douces (9%) et les soins esthétiques (8%). De plus, les centres, les spas, les hôtels et les cliniques où travaillent les massothérapeutes offrent généralement des services variés, mais surtout des soins du corps (36%), des soins esthétiques (36%) et des soins professionnels de santé (22%).
-  L'entreprise type où travaille le massothérapeute (qui n'est pas travailleur autonome) compte **34 employés en moyenne**. Ceux-ci y travaillent généralement peu de temps, soit **cinq ans en moyenne**.

Conclusions stratégiques (suite)



L'étude a également permis de faire ressortir la réalité du **travail autonome et de l'employeur** :



Les travailleurs autonomes et les employeurs ont à partager leur **temps de travail entre différents endroits**, en l'occurrence leur **domicile** (46%), leur **clinique** (29%), leur **bureau** (11%), le **domicile de leur clientèle** (4%) et **d'autres lieux de travail divers** (9%).



La grande majorité (69%) des travailleurs autonomes et des employeurs **consacrent moins de 30 heures par semaine à leur travail**, en incluant la recherche et le développement de la clientèle et les tâches administratives reliées à la pratique de la massothérapie.



Bien que les travailleurs autonomes et les employeurs ont à effectuer d'autres tâches connexes reliées à leur travail, les **deux tiers (66%) des heures sont toutefois consacrés à la massothérapie**.



La difficulté qu'ont les massothérapeutes à se bâtir une clientèle fidèle semble résider dans les démarches utilisées afin de développer leur clientèle. Les **deux tiers (66%)** semblent privilégier les méthodes plus passives, soit le **bouche-à-oreille de clients actuels**, à d'autres méthodes plus proactives telles la distribution de feuillets publicitaires (19%), les annonces sur certains sites Internet (15%), les annonces dans les Pages Jaunes (13%) et les annonces dans les journaux locaux (13%). Le **bouche-à-oreille de clients actuels** est toutefois la **méthode la plus profitable** aux yeux des répondants (57%).



En moyenne, les travailleurs autonomes et les employeurs demandent **55\$ pour un massage régulier d'une durée d'une heure**.

Conclusions stratégiques (suite)



Cette étude a aussi permis de faire ressortir la réalité du **travail salarié** :



La plupart des travailleurs salariés ont à effectuer **d'autres tâches connexes ou administratives** reliées à la pratique de la massothérapie chez leurs employeurs : **changer la literie** (56%), **entretenir la salle de massage** (34%) et **prendre les rendez-vous** (23%).



La **grande majorité (83%)** des travailleurs salariés **consacrent moins de 30 heures par semaine à leur travail**, en incluant leurs différents lieux de travail et les tâches connexes ou administratives reliées à la pratique de la massothérapie.



Les **deux tiers (67%)** des travailleurs salariés sont **rémunérés sur le nombre de massages effectués seulement**. À titre indicatif, ceux qui sont rémunérés selon un salaire horaire reçoivent 15\$ de l'heure en moyenne, alors que ceux qui sont rémunérés au massage reçoivent 33\$ par massage en moyenne.



Globalement, le **salaire** des massothérapeutes interrogés est **assez faible**, soit **inférieur à 20K\$ par année*** dans 42% des cas et peu reçoivent des pourboires sur une base régulière (25%). D'ailleurs, **l'insécurité financière (61%)** est le deuxième problème le plus important auquel sont confrontés les massothérapeutes. **Malgré tout, mentionnons que l'apport de la pratique de la massothérapie à leur revenu correspond aux attentes de la majorité des massothérapeutes interrogés (68%).**



La moitié (49%) des massothérapeutes dont la massothérapie est l'unique emploi gagnent moins de 20K\$ par année.



Chez ceux dont la massothérapie n'est pas l'unique source de revenus, 35% gagnent moins de 20K\$ par année. Toutefois, chez ces derniers, si l'on considère seulement la portion du revenu provenant de la massothérapie, 88% gagnent moins de 20K\$ par année. 70% des répondants ayant un autre emploi indiquent que la moitié de leur revenu total ou moins provient de la pratique de la massothérapie.

* Notons que ce montant fait référence au salaire global déclaré à la question 46. Ce montant diffère toutefois du montant obtenu lorsque l'on multiplie le nombre moyen de massage effectué par le prix moyen par massage déclaré aux questions associées (questions 17 et 33).

Résultats détaillés

1. Le profil sociodémographique des massothérapeutes

1.1. Région de pratique des massothérapeutes



Globalement, 40% des massothérapeutes exercent leur profession dans la grande région de Montréal, 7% dans la grande région de Québec et plus de la moitié (54%) ailleurs au Québec.

	Total (n=325)
Région principale de pratique	
Montréal	22%
Montérégie	17%
Laurentides	11%
Estrie	10%
Québec	7%
Lanaudière	5%
Outaouais	5%
Chaudière-Appalaches	4%
Laval	4%
Saguenay/Lac-Saint-Jean	4%
Centre-du-Québec	3%
Mauricie	3%
Bas-Saint-Laurent	2%
Côte-Nord	2%
Gaspésie	1%

1.2. Âge, sexe, scolarité et autres domaines d'emploi des massothérapeutes

Les tableaux ci-dessous dressent le profil sociodémographique des massothérapeutes interrogés. Ceux-ci sont surtout âgés de 35 à 64 ans (74%), sont des femmes (82%) et détiennent un diplôme d'études collégiales (39%) ou secondaire (37%).

La moitié (51%) des répondants affirment aussi ne pas avoir d'autre d'emploi que celui de massothérapeute.

	Total (n=325)
Âge	
18 à 24 ans	5%
25 à 34 ans	18%
35 à 44 ans	22%
45 à 54 ans	30%
55 à 64 ans	22%
65 ans et plus	2%
Sexe	
Homme	18%
Femme	82%
Scolarité	
Primaire	1%
Secondaire DES de formation générale ou professionnelle	37%
Collégial	39%
Universitaire certificats et diplômes	7%
Universitaire 1er cycle Baccalauréat	14%
Universitaire 2e cycle Maîtrise	2%

	Total (n=325)
Autre domaine d'emploi	
Employé de bureau	5%
Personnel spécialisé dans la vente	2%
Personnel spécialisé dans les services	14%
Travailleur manuel	5%
Ouvrier spécialisé/semi-spécialisé	3%
Travailleur des sciences & technologies	1%
Professionnel	6%
Gestionnaire/administrateur/propriétaire	2%
Autres	10%
Non, je n'occupe pas un autre emploi	51%

2. L'expérience de travail des massothérapeutes

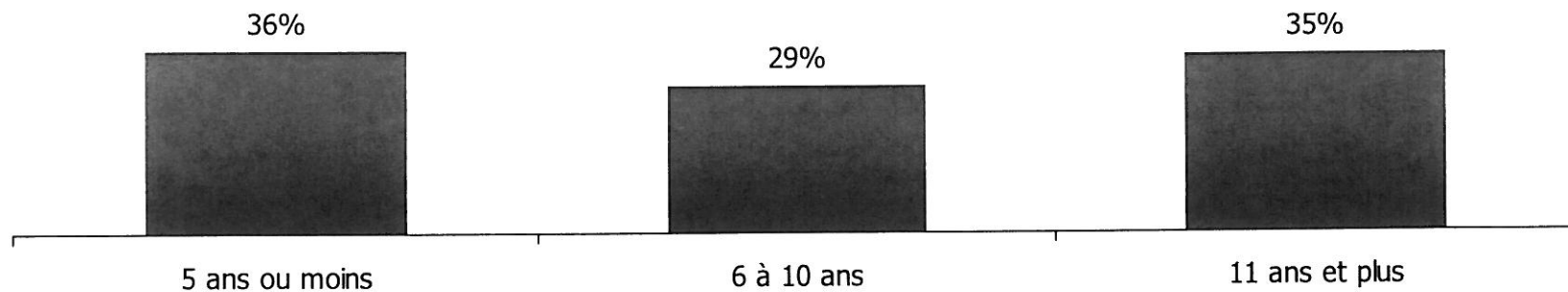
2.1. Années d'expérience en massothérapie

- ✎ En moyenne, les massothérapeutes interrogés détiennent 10 ans d'expérience.
- ✎ Plus du tiers (36%) des massothérapeutes interrogés détiennent 5 ans d'expérience ou moins dans ce domaine, alors que 29% détiennent 6 à 10 ans d'expérience et 35% détiennent 11 ans d'expérience ou plus.

Q1. Combien d'années d'expérience en massothérapie possédez-vous?

Base : Tous les répondants (n=325)

Moyenne : 10 ans d'expérience

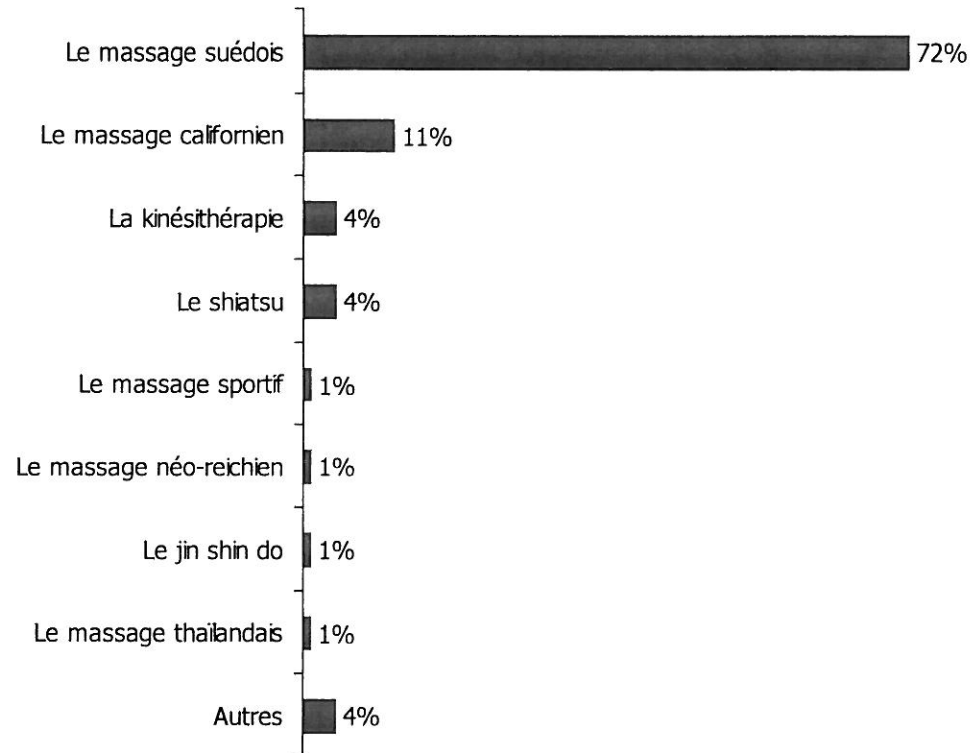


2.2. Techniques de massage pratiquées

- ✎ Le massage suédois est de loin la technique de massage la plus pratiquée par les massothérapeutes (72%).
- ✎ Le massage californien (11%), la kinésithérapie (4%) et le shiatsu (4%) sont les autres techniques de massage les plus fréquemment pratiquées par les massothérapeutes.

Q2. Personnellement, quelle technique de massage pratiquez-vous le plus souvent?

Base : Tous les répondants (n=325)

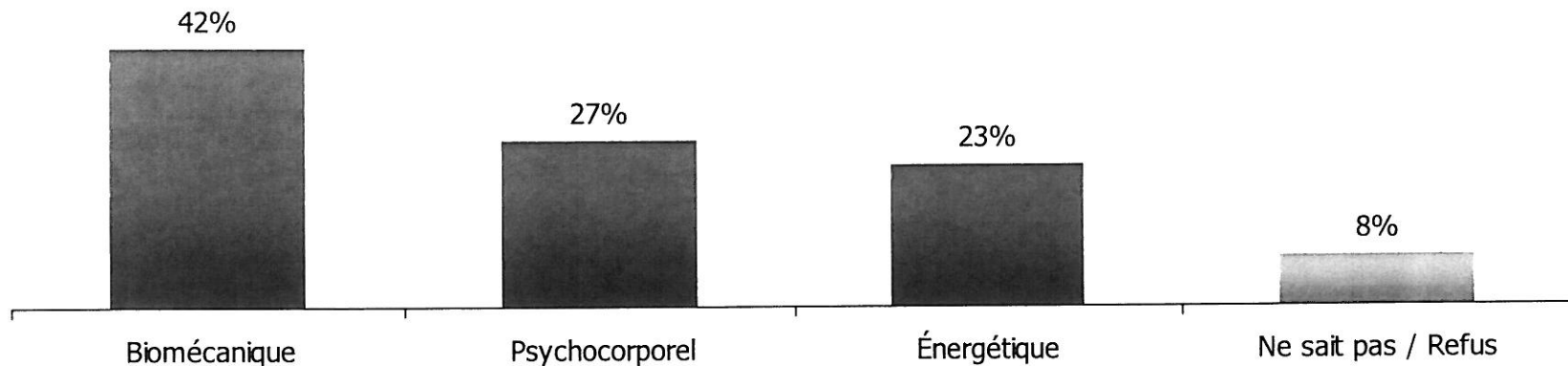


2.3. Approche privilégiée

- La biomécanique (42%) est l'approche privilégiée chez les massothérapeutes interrogés, suivi de l'approche psychocorporelle (27%) et énergétique (23%).
- L'approche biomécanique est davantage populaire chez les jeunes massothérapeutes (âgés de 25 à 34 ans : 58%).
- L'approche psychocorporelle est davantage privilégiée chez ceux qui travaillent dans les centres de santé (43%).
- L'approche énergétique est pour sa part plus privilégiée chez les massothérapeutes plus expérimentés : ceux qui sont âgés de 55 ans et plus (42%) et ceux qui ont 11 ans et plus d'expérience (34%).

Q3. Quelle approche privilégiez-vous entre la biomécanique, le psychocorporel et l'énergétique?

Base : Tous les répondants (n=325)



3. La clientèle cible des massothérapeutes

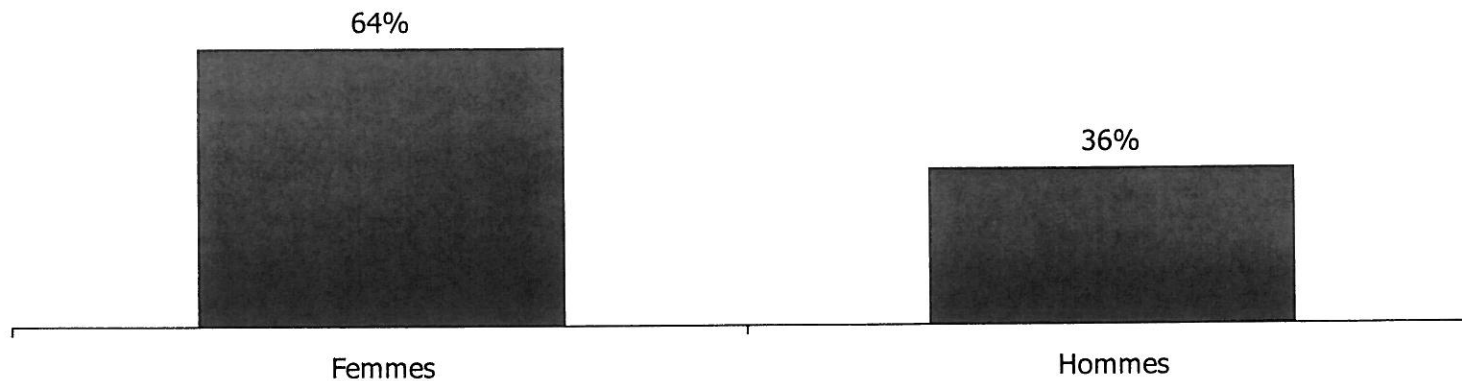
3.1. Sexe de la clientèle



En moyenne, la clientèle des massothérapeutes interrogés se compose majoritairement (64%) de femmes.

Q20. Votre clientèle est constituée de quelle proportion d'hommes et de femmes?*

Base : Tous les répondants (n=325)



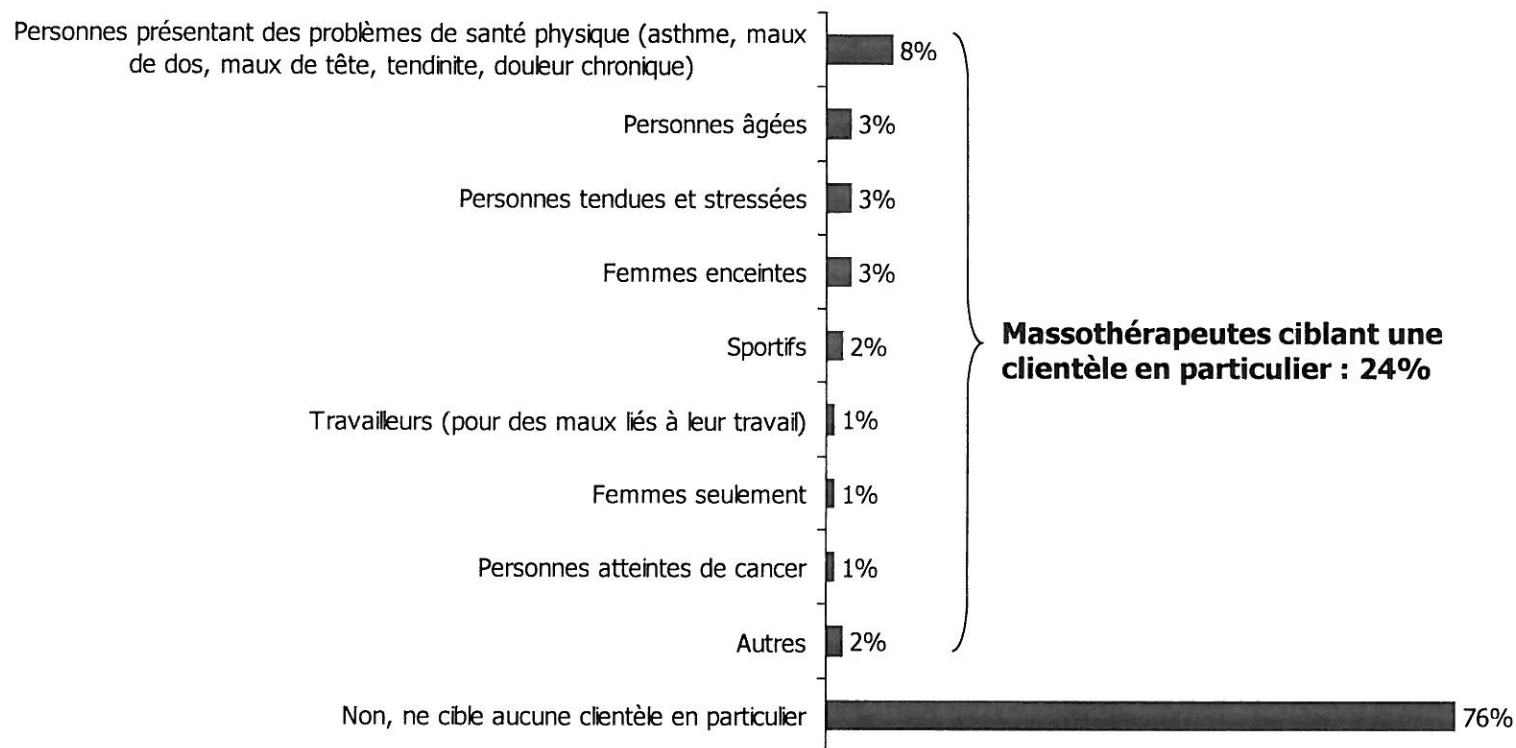
* Note : Seule la moyenne est présentée.

3.2. Types de clientèle

- ✎ Dans l'ensemble, seul le quart (24%) des massothérapeutes interrogés se spécialisent auprès d'une clientèle en particulier. Les personnes présentant des problèmes de santé physique (8%), les personnes âgées (3%), les personnes tendues et stressées (3%), les femmes enceintes (3%) et les sportifs (2%) sont les clientèles les plus ciblées par massothérapeutes.
- ✎ Il faut souligner que les jeunes massothérapeutes (âgés de 25 à 34 ans : 34%) sont significativement plus nombreux en proportion à **cibler une clientèle en particulier**.

Q21. Vous spécialisez-vous auprès d'une clientèle en particulier? Si oui, veuillez me préciser laquelle.

Base : Tous les répondants (n=325)



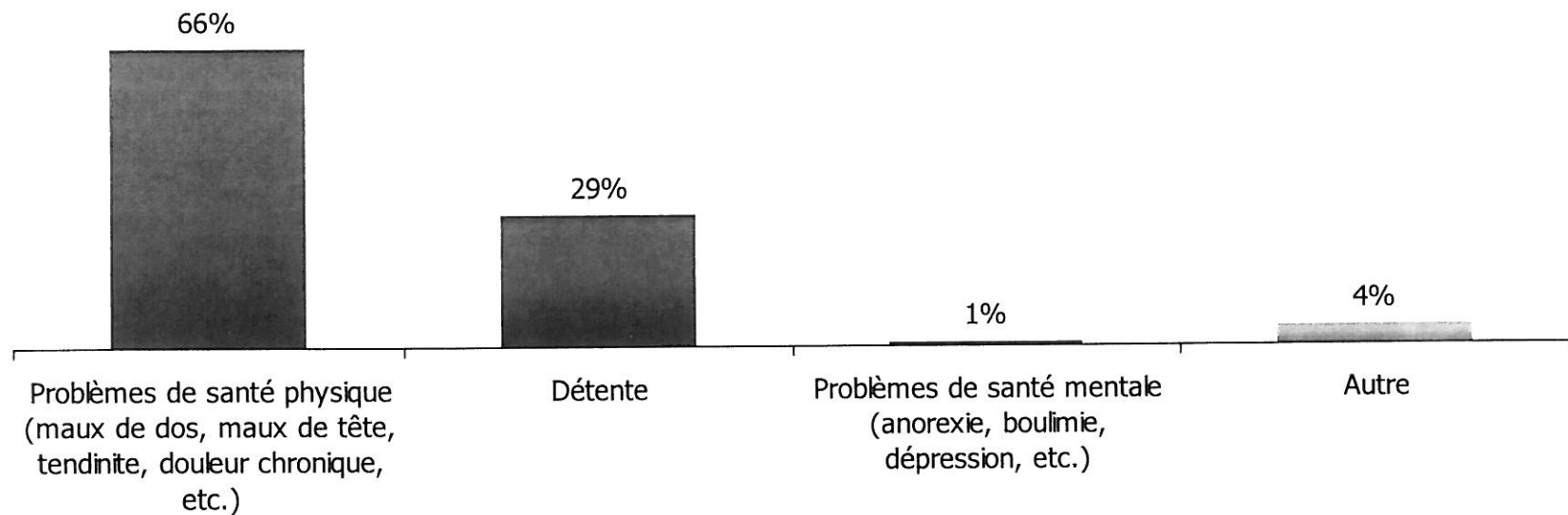
3.3. Raisons de la consultation



Les deux tiers (66%) des massothérapeutes affirment qu'ils sont principalement consultés pour des problèmes de santé physique, alors que 29% indiquent qu'ils le sont surtout pour la détente.

Q22. Pour quelle principale raison votre clientèle actuelle vous consulte-t-elle?

Base : Tous les répondants (n=325)



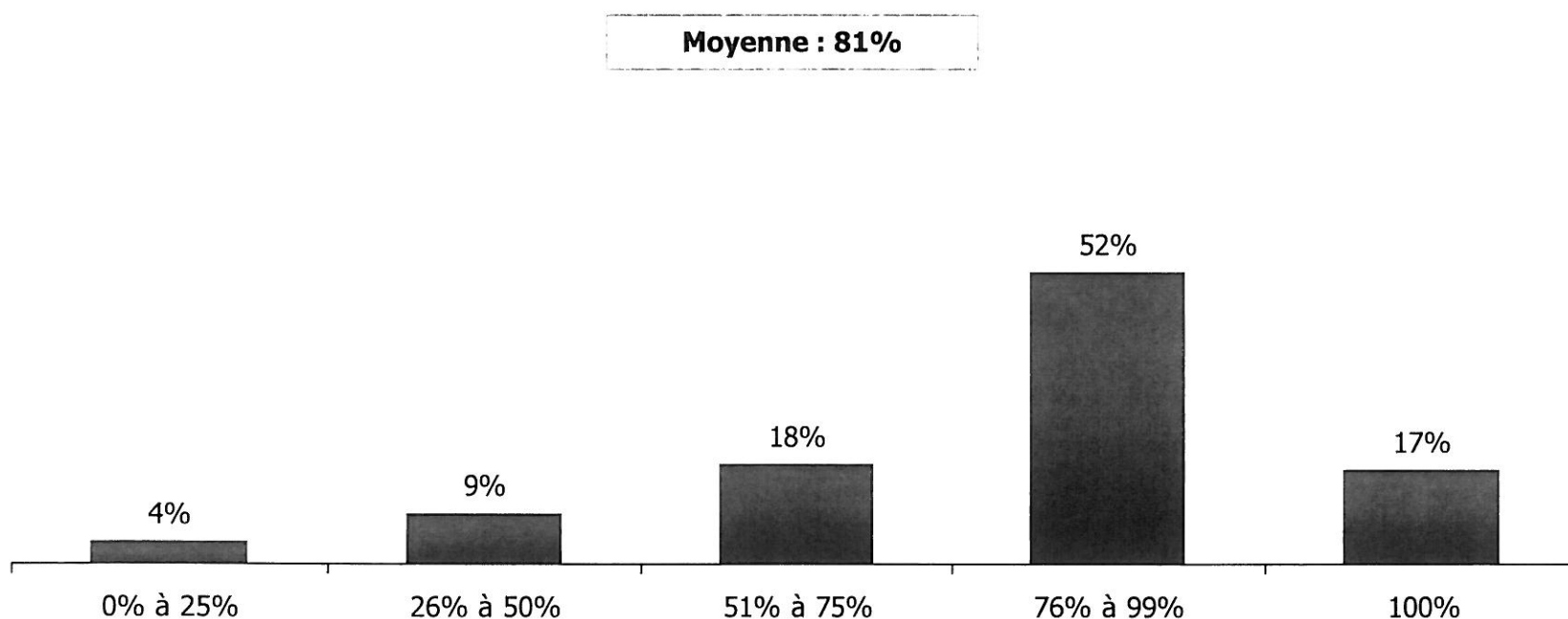
3.4. Reçu d'assurances demandé par la clientèle



En moyenne, 81% de la clientèle des massothérapeutes interrogés demande un reçu d'assurances pour les massages.

Q42. Quelle proportion en pourcentage (%) de vos clients vous demandent un reçu d'assurances pour les massages?

Base : Tous les répondants (n=325)



4. La formation en massothérapie

4.1. Nombre d'heures de la formation de base

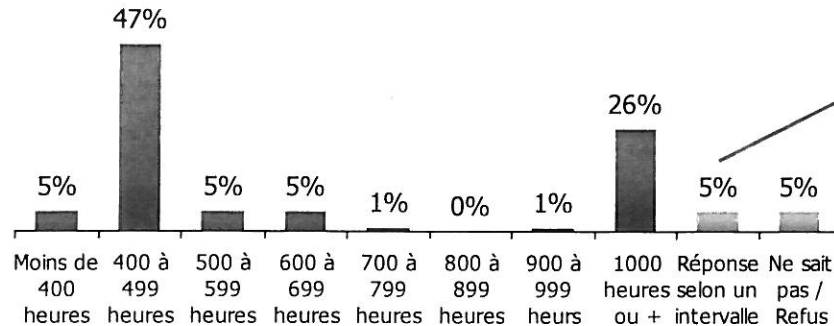
- En moyenne, les répondants affirment avoir complété une formation de base en massothérapie comportant 703 heures. Près de la moitié (47%) des massothérapeutes indiquent avoir complété une formation de base comportant de 400 à 499 heures.
- Les groupes de répondants suivants ont complété en moyenne un **nombre d'heures de formation significativement plus important** : les personnes âgées de 55 ans et plus (814 heures) et ceux qui travaillent à domicile (724 heures).

Q5A. Combien d'heures complétées comportait votre formation de base en massothérapie?

Base : Tous les répondants (n=325)

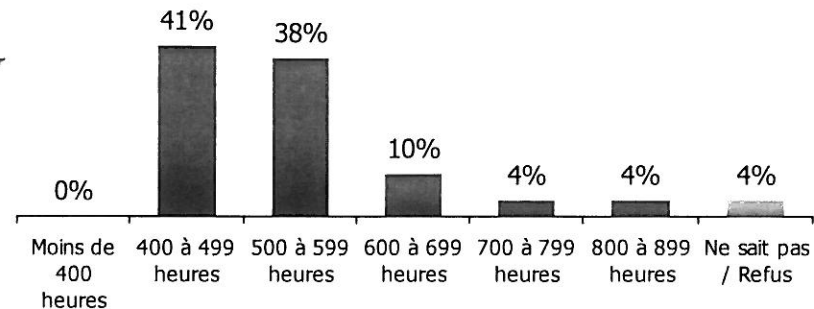
Moyenne : 703 heures

**Moins de
1000 heures
63%**



Q5A. Combien d'heures complétées comportait votre formation de base en massothérapie?

Base : Répondants préférant donner une réponse selon un intervalle ou ne connaissant pas exactement le nombre d'heures (n=18)*



*Étant donné la petite taille d'échantillon (n<30), les résultats sont présentés à titre indicatif seulement.

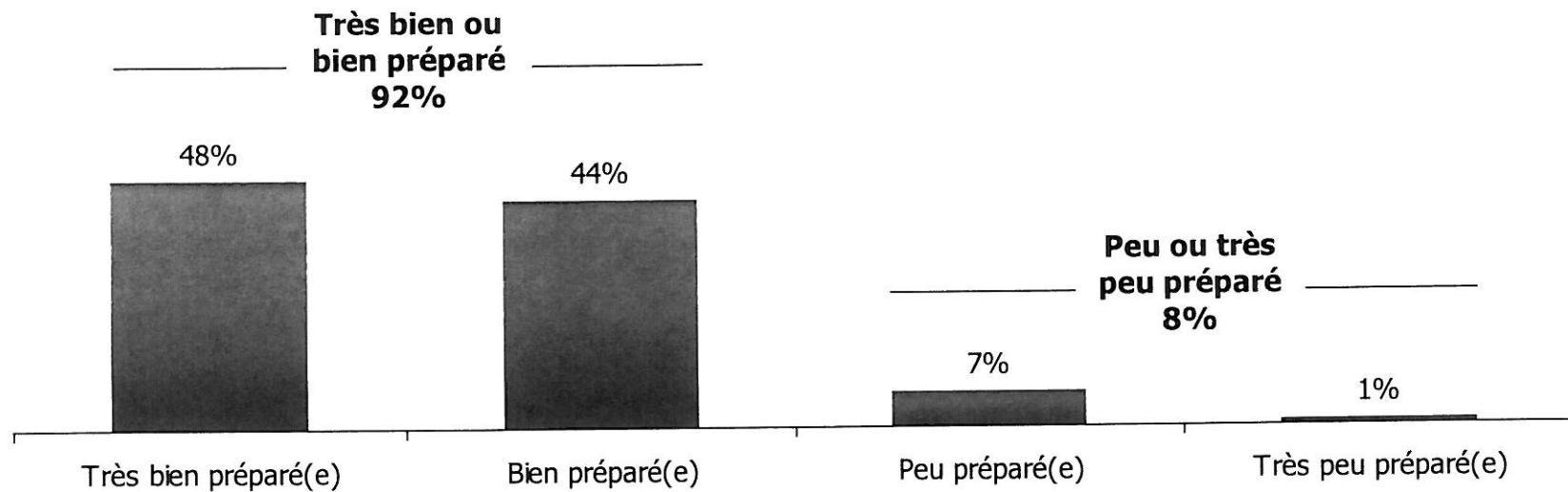
4.2. Perception de la formation de base



Avec leur formation de base en massothérapie, la majorité (92%) des répondants considèrent qu'ils ont été très bien ou assez bien préparés à faire face à la réalité du travail en massothérapie.

Q6. Avec la formation de base que vous avez reçue en massothérapie, considérez-vous que vous avez été très bien préparé(e), bien préparé(e), peu préparé(e) ou très peu préparé(e) à faire face à la réalité du travail en massothérapie?

Base : Tous les répondants (n=325)



4.3. Points positifs de la formation de base



Les principaux points positifs de la formation de base reçue en massothérapie sont le **côté technique** (17%), le **cours d'anatomie et de connaissance du corps humain** (16%) et **l'approche client** (13%).

Q7. Selon vous, quel est le principal point positif de la formation de base que vous avez reçue en massothérapie?

Mention spontanée

Base : Tous les répondants (n=325)

	Total (n=325)
Le côté technique (différentes techniques, postures, etc.)	17%
Le cours d'anatomie et de connaissance du corps humain	16%
L'approche client, l'approche patient	13%
L'aspect pratique, la formation pratique	7%
Le côté humain, l'aide qu'on peut apporter aux gens	6%
La qualité du personnel	6%
La formation complète (diversité des thèmes abordés)	5%
L'aspect connaissance de soi, démarche intérieure	4%
La qualité de l'enseignement	4%
L'approche globale, holistique	3%
L'aspect théorique	2%
Le professionnalisme	2%
La qualité de l'encadrement	2%
La quantité d'information, de connaissances transmises	1%
Autres	7%
Aucun point positif	2%
Ne sait pas / Refus	3%

4.4. Points négatifs de la formation de base



Les principales lacunes mentionnées concernant la formation de base reçue sont le **côté entrepreneurial et le manque d'information sur la réalité du marché du travail** (10%), le **côté pratique** (10%) et le **manque de contenu au niveau des cours d'anatomie** (7%). Notons que 36% des massothérapeutes interrogés affirment qu'il n'y a **aucun point négatif** à leur formation.

Q8. Selon vous, quel est le principal point faible ou lacune de la formation de base que vous avez reçue en massothérapie?

Base : Tous les répondants (n=325)

	Total (n=325)
Côté entrepreneurial (marketing, gestion, etc.) / Manque d'information sur la réalité du marché du travail	10%
Côté pratique (pas assez d'heures, pas assez approfondie, pas assez de cas cliniques)	10%
Pas assez de contenu au niveau de l'anatomie et connaissances du corps humain	7%
Formation mal adaptée au marché du travail	3%
Manque de compétence et d'expérience de certains professeurs / Mauvaise relation avec certains membres du personnel	3%
Pas assez de contenu en relation d'aide, contenu déficient en relation d'aide, psychologie, approche clientèle et côté humain	3%
Aspect physique, énergétique et les conséquences du travail sur le massothérapeute (posture, position, etc.)	2%
Organisation des cours déficiente	1%
Formation trop technique	1%
Documentation et matériel pédagogique inadéquat	1%
Formation et profession ne sont pas reconnues	1%
Manque de rigueur et de discipline dans les cours	1%
Laxisme dans l'évaluation des compétences	1%
Manque de contenu sur les pathologies	1%
Lacunes au niveau théorique	1%
Peu de contenu sur la déontologie, éthique	1%
Lacunes au niveau des différentes techniques	1%
Trop dispendieux	1%
Lacunes au niveau biomécanique	1%
Autres	11%
Aucun point négatif	36%
Ne sait pas / Refus	1%

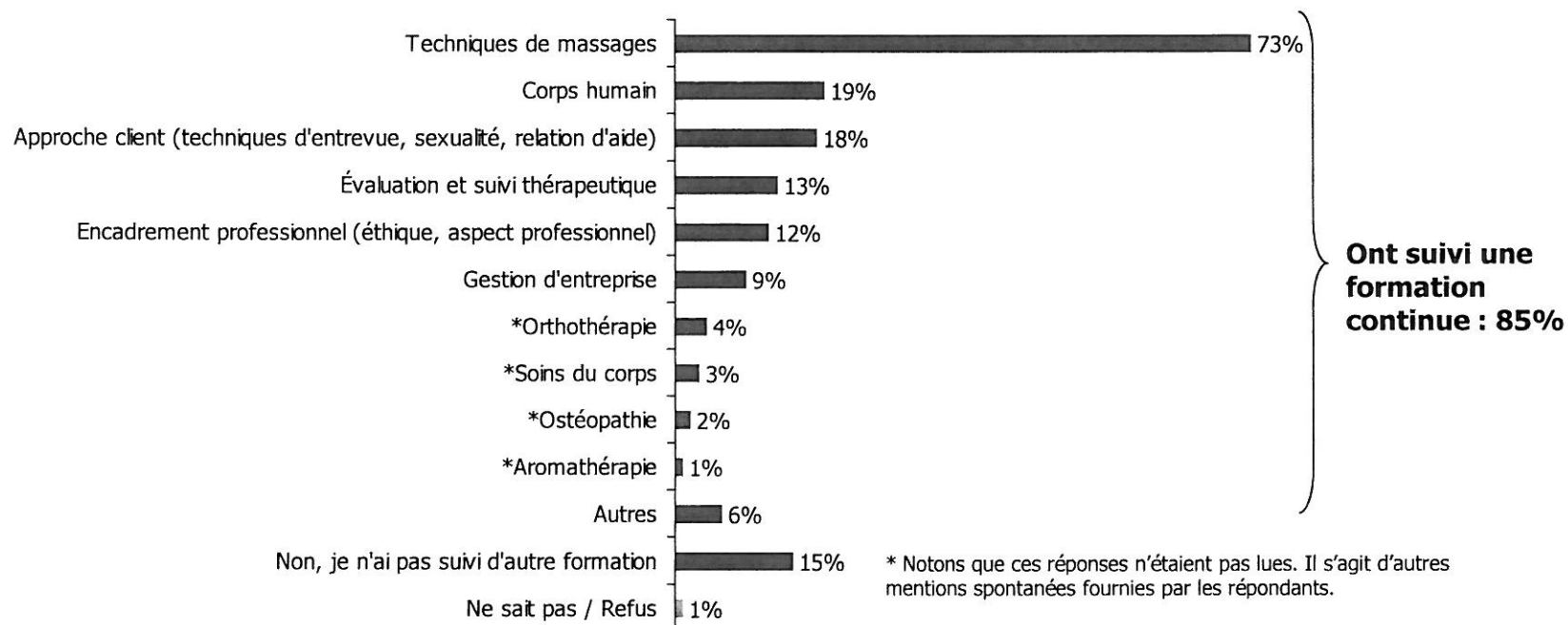
4.5. Formation continue

À la suite de leur formation de base reçue en massothérapie, la majorité (85%) des répondants affirment avoir suivi d'autres formations. Les principales formations complémentaires suivies concernent les techniques de massage (73%). Les massothérapeutes ont également reçu des formations complémentaires sur le corps humain (19%) et l'approche client (18%).

Il est à noter que les personnes ayant un diplôme d'études universitaire (95%), les personnes âgées de 55 ans et plus (94%) et ceux qui ont 11 ans d'expérience ou plus en massothérapie (91%) sont significativement plus nombreux en proportion à avoir **suivi des formations complémentaires** suite à leur formation de base.

Q9. Après la formation de base que vous avez reçue en massothérapie, avez-vous suivi d'autre(s) formation(s)? Si oui, veuillez préciser la(les) compétence(s) que avez-vous abordée(s) dans le cadre de cette(ces) formation(s) complémentaire(s)?

Base : Tous les répondants (n=325)

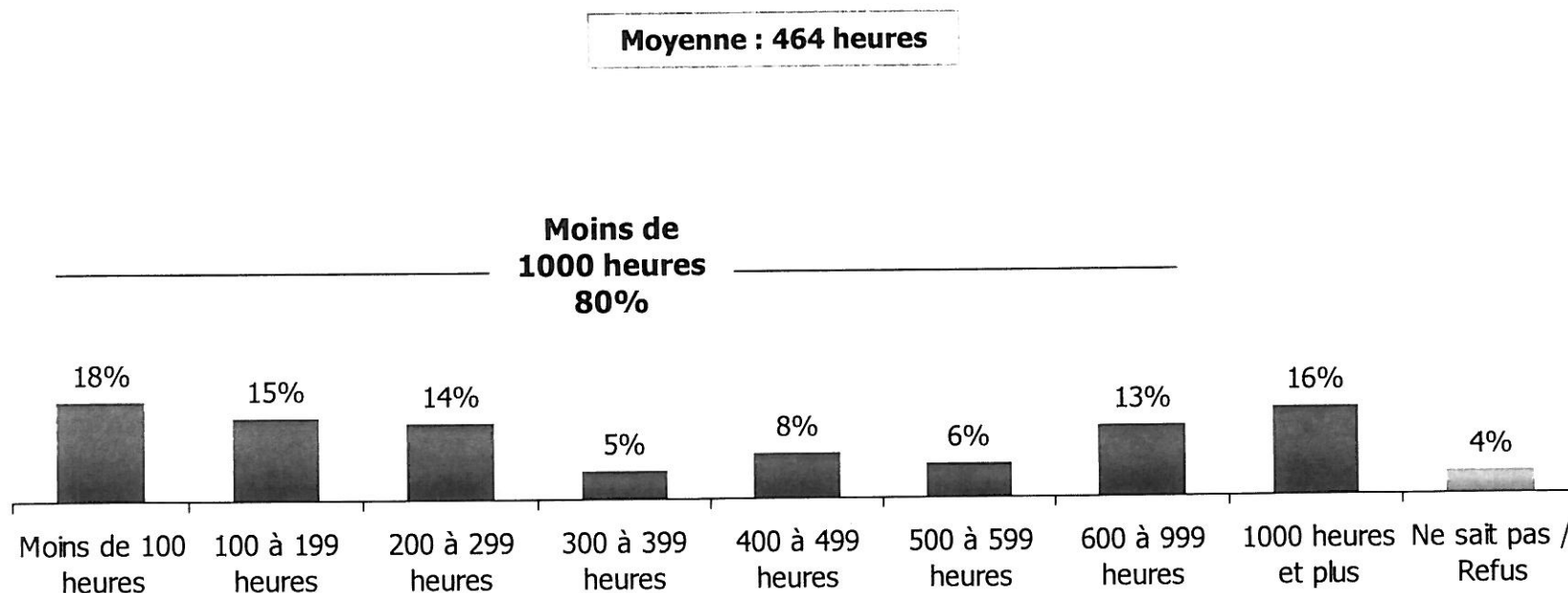


4.6. Nombre d'heures de formation continue

- ✎ Ceux qui ont suivi des formations à la suite de leur formation de base indiquent que ces formations complémentaires représentent en moyenne 464 heures complétées.
- ✎ Les groupes de répondants suivants ont complété un nombre d'heures de formation plus important : ceux qui ont 11 ans ou plus d'expérience (668 heures), les employeurs (625 heures) et ceux qui travaillent dans les centres de santé (587 heures).

Q10. Combien d'heures de formation continue (à la suite de votre formation de base) avez-vous complétées?

Base : Ceux qui ont suivi une formation continue (n=269)



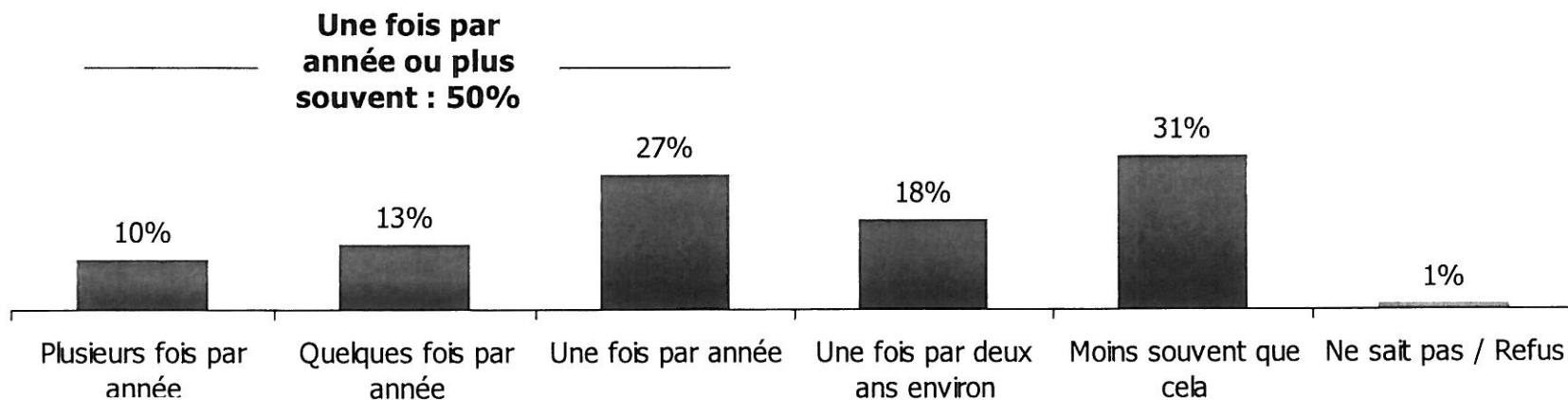
Notons que les deux valeurs extrêmes (4000 et 5200 heures) ont été exclues du calcul de la moyenne. Il s'agit probablement d'erreurs d'inscription lors de l'entrée de données.

4.7. Fréquence de la formation continue

- La moitié (50%) des massothérapeutes qui font de la formation continue en font une fois par année ou plus souvent, soit 10% qui en font plusieurs fois par année, 13% qui en font quelques fois par année et 27% qui en font une fois par année.
- Notons que les personnes ayant un diplôme universitaire (66%), celles qui sont âgées de 35 à 44 ans (66%) et celles ayant moins d'expérience en massothérapie (5 ans ou moins : 61%) et celles qui travaillent principalement dans la grande région de Montréal (60%) sont significativement plus nombreuses en proportion à faire de la formation continue **une fois par année ou plus souvent**.
- Les personnes détenant un diplôme d'études universitaire (19%) sont significativement plus nombreux en proportion à effectuer de la formation continue **plusieurs fois par année**.

Q11. À quelle fréquence, effectuez-vous de la formation continue?

Base : Ceux qui ont suivi une formation continue (n=269)



4.8. Compétences à approfondir



Dans l'ensemble, les techniques de massage (48%) est la compétence que les massothérapeutes souhaiteraient approfondir en priorité s'ils avaient à se perfectionner. Le corps humain (17%), l'évaluation et le suivi thérapeutique (7%), l'approche client (5%) et la gestion d'entreprise (4%) sont les autres compétences qui seraient approfondies en priorité si les massothérapeutes avaient à se perfectionner.

Q12. Si vous aviez à vous perfectionner, quel sujet ou compétence souhaiteriez-vous approfondir en priorité?

Base : Tous les répondants (n=325)

	Total (n=325)	Ceux qui ont suivi de la formation continue (n=269)	Ceux qui n'ont pas suivi de la formation continue (n=56)
Techniques de massages	48%	47%	55%
Corps humain	17%	18%	10%
Évaluation et suivi thérapeutique	7%	7%	8%
Approche client (techniques d'entrevue, sexualité, relation d'aide)	5%	5%	7%
Gestion d'entreprise	4%	3%	9%
*Psychocorporel	2%	3%	0%
*Ostéopathie	2%	2%	0%
*Orthothérapie	2%	1%	4%
*Soins corporels	1%	1%	0%
*Acupuncture	1%	1%	0%
Autres	4%	5%	3%
Ne sait pas / Refus	7%	7%	2%

* Notons que ces réponses n'étaient pas lues. Il s'agit d'autres mentions spontanées fournies par les répondants.

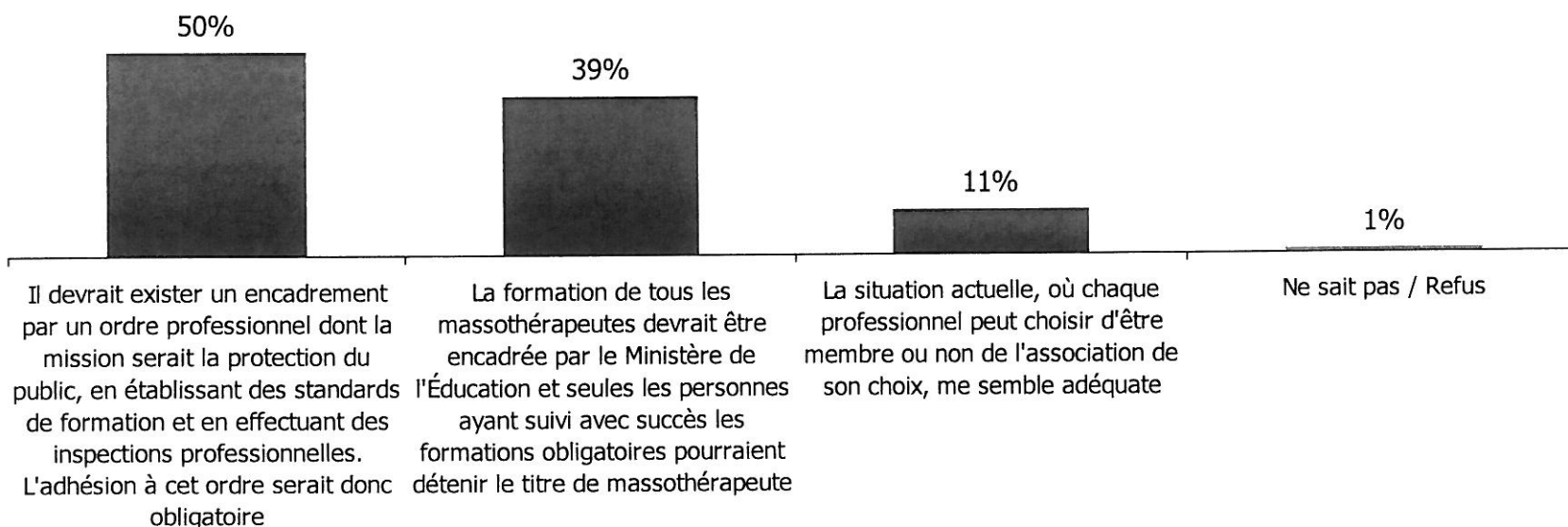
5. L'encadrement de la pratique de la massothérapie

5.1. Type d'encadrement souhaité

- ✎ Dans l'ensemble, les massothérapeutes interrogés souhaitent que leur profession soit plus encadrée : la moitié (50%) d'entre eux veulent être encadrés par un ordre professionnel dont la mission serait la protection du public, en établissant des standards de formation et en effectuant des inspections professionnelles. Une proportion assez importante de massothérapeutes (39%) souhaiteraient plutôt que la formation de tous les massothérapeutes soit encadrée par le Ministère de l'Éducation et que seules les personnes ayant suivi avec succès les formations obligatoires puissent détenir le titre de massothérapeute.
- ✎ Notons que la situation actuelle, où chaque professionnel peut choisir d'être membre ou non de l'association de son choix est souhaitée par 11% des répondants seulement.

Q13. Au Québec, la profession de massothérapeute n'est pas régie par le Code des professions, ce qui signifie que son exercice n'est pas réglementé, que le titre de massothérapeute n'est pas réservé et, en conséquence, que toute personne peut offrir des services à ce titre, peu importe sa formation et son expérience. Quel type d'encadrement souhaiteriez-vous pour la profession de massothérapeute au Québec?

Base : Tous les répondants (n=325)



6. Les problèmes inhérents à la pratique de la massothérapie

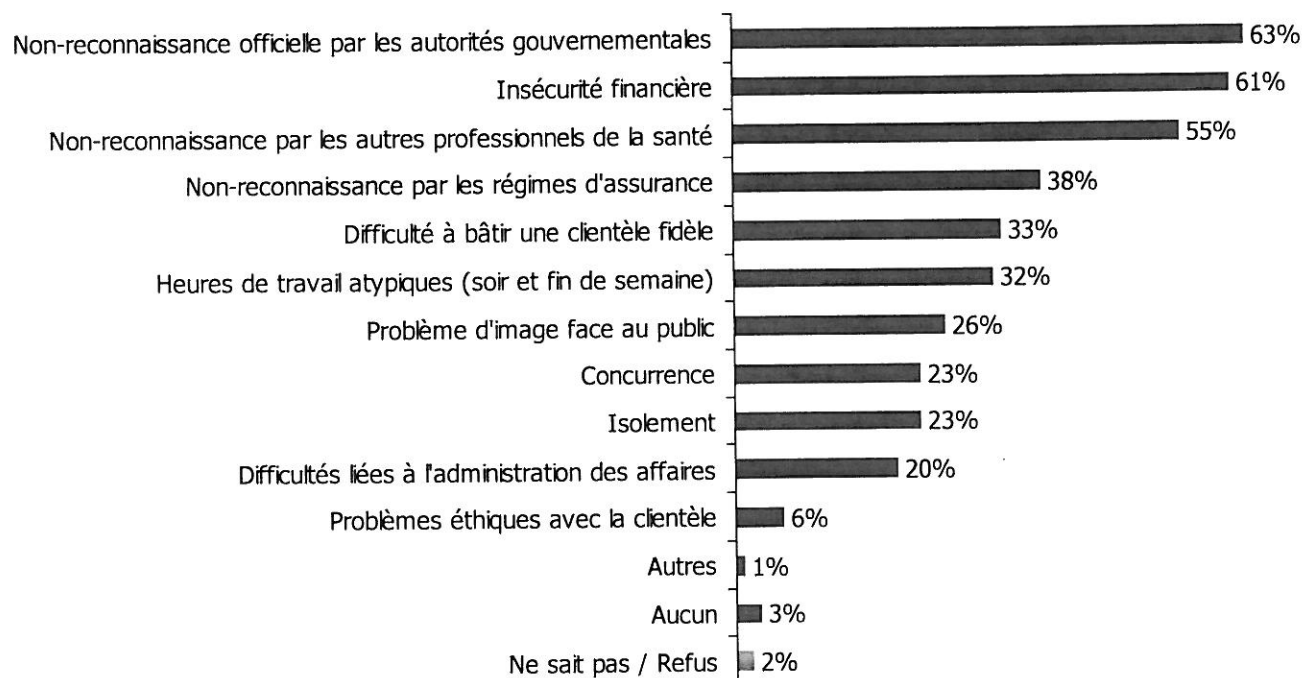
6.1. Difficultés inhérentes à la pratique de la massothérapie

Les répondants nous avouent qu'ils sont confrontés à divers problèmes importants en tant que massothérapeutes. Les problèmes les plus souvent mentionnés sont la **non-reconnaissance officielle par les autorités gouvernementales** (63%), **l'insécurité financière** (61%) et la **non-reconnaissance par les autres professionnels de la santé** (55%).

Q14. Parmi les énoncés suivants, lesquels considérez-vous comme des problèmes importants auxquels vous êtes confrontés en tant que massothérapeute?

Plusieurs réponses possibles*

Base : Tous les répondants (n=325)



* Puisque les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions est supérieur à 100%.

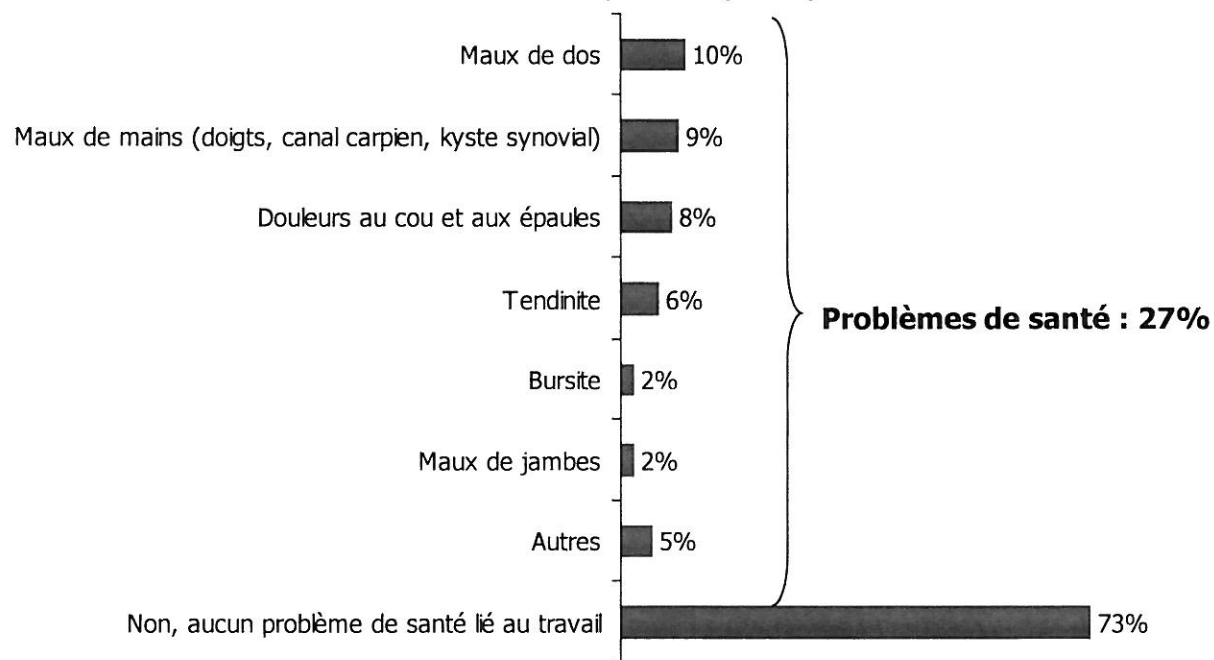
6.2. Problèmes de santé les plus fréquents

- ✎ Plus du quart (27%) des répondants affirment souffrir de problèmes de santé liés à la pratique de la massothérapie. Les problèmes de santé les plus fréquents sont les maux de dos (10%), les maux de mains (9%), les douleurs au cou et aux épaules (8%) et les tendinites (6%).
- ✎ Les personnes qui ont 11 ans ou plus d'expérience en massothérapie sont significativement plus nombreuses en proportion à souffrir de **problèmes de santé** (35%).

Q15. Souffrez-vous de problèmes de santé liés à votre pratique de la massothérapie? Si oui, lesquels?

Plusieurs réponses possibles*

Base : Tous les répondants (n=325)



* Puisque les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, il est possible que le total des mentions soit supérieur à 100%.

7. Les conditions de la pratique de la massothérapie

7.1. Statut d'emploi



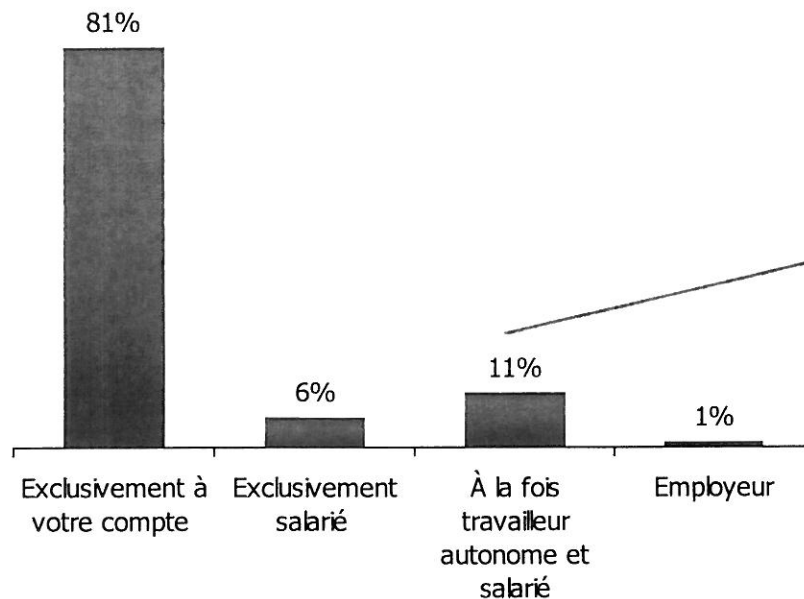
La grande majorité (81%) des massothérapeutes interrogés travaillent exclusivement à leur compte, alors que 6% sont exclusivement salariés, 11% sont à la fois travailleurs autonomes et salariés et 1% sont employeurs.



Ceux qui sont à la fois travailleurs autonomes et salariés travaillent un peu plus de la moitié (53%) du temps à leur compte et près de l'autre moitié pour un employeur (47%).

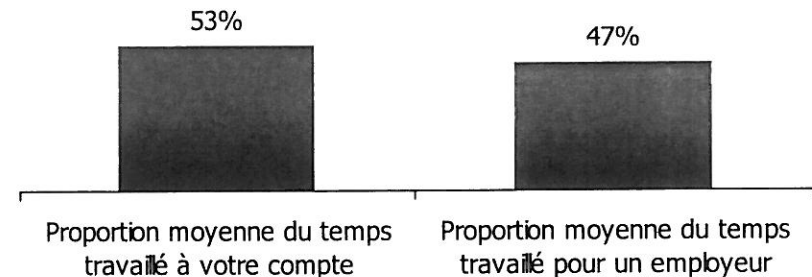
Q23. Quel est votre statut d'emploi? Êtes-vous...

Base : Tous les répondants (n=325)



Q24. Dans le cadre de votre pratique de la massothérapie, veuillez m'indiquer la proportion de temps travaillée à votre compte et pour un employeur?

Base : Travailleurs autonomes et salariés (n=36)



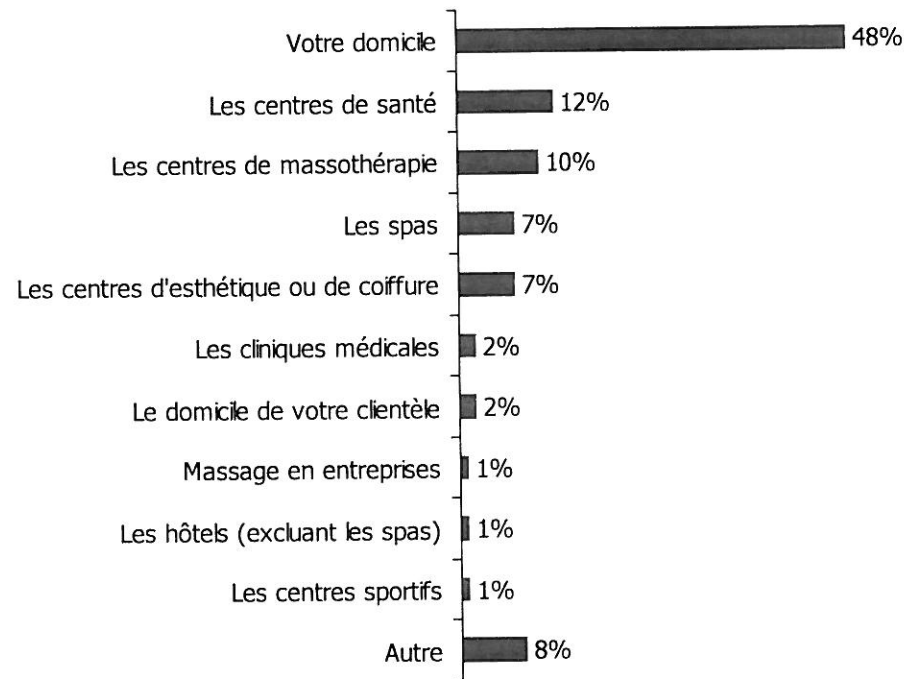
7.2. Lieu de travail



Le principal lieu de travail des massothérapeutes interrogés est de loin leur domicile (48%). Les centres de santé (12%), les centres de massothérapie (10%), les spas (7%) et les centres d'esthétique ou de coiffure (7%) sont les autres principaux lieux de travail des répondants.

Q25. Quel est votre principal lieu de travail?

Base : Tous les répondants (n=325)

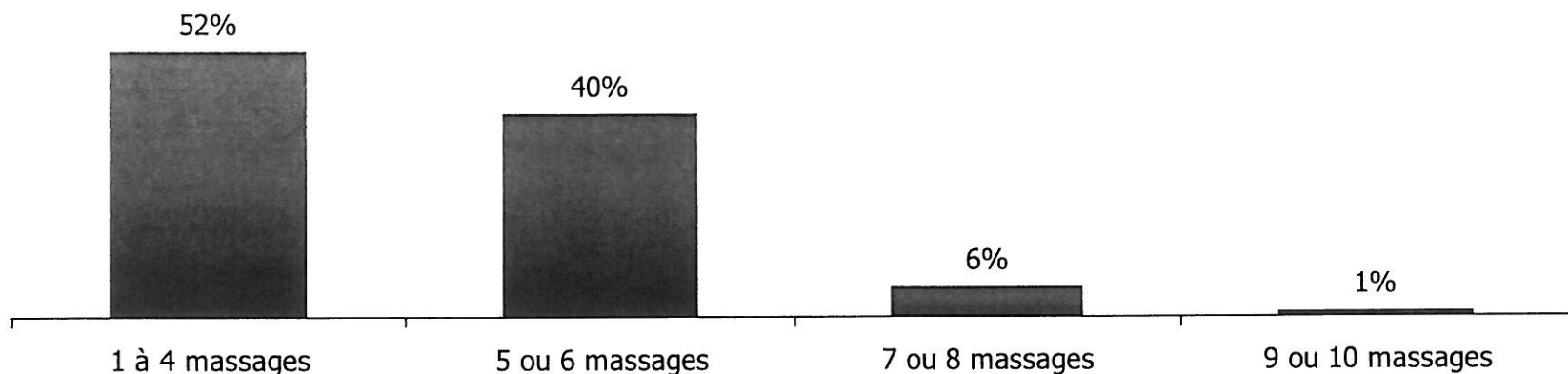


7.3. Nombre de massages données – par jour

- La moitié (52%) des massothérapeutes jugent qu'ils sont en mesure de faire de 1 à 4 massages par jour tout en offrant le même service à tous leurs clients, alors que 40% estiment qu'ils peuvent en faire 5 ou 6 par jour. De façon plus marginale, 6% peuvent en faire 7 ou 8, alors que 1% affirment être en mesure d'en faire 9 ou 10 par jour.
- Nous observons que les femmes (56%) et les personnes âgées de 55 ans et plus (64%) sont significativement plus nombreuses en proportion à juger pouvoir faire de **1 à 4 massages par jour** tout en offrant le même service à tous leurs clients.
- Les hommes sont pour leur part significativement plus nombreux à estimer qu'ils peuvent faire un plus grand nombre de massages par jour (**7 ou 8 massages par jour** : 12% et **9 ou 10 massages par jour** : 4%).

Q16. Combien de massages jugez-vous que vous pouvez faire en une journée tout en offrant le même service à tous vos clients?

Base : Tous les répondants (n=325)



7.3. Nombre de massages données – par semaine

- 18% des massothérapeutes effectuent 5 massages ou moins par semaine, le quart (25%) font de 6 à 10 massages par semaine, le tiers (34%) font de 11 à 20 massages par semaine et 21% font de 21 à 50 massages par semaine. En moyenne, les massothérapeutes interrogés effectuent 14 massages par semaine.
- La plupart des massages donnés ont une durée de 60 minutes.

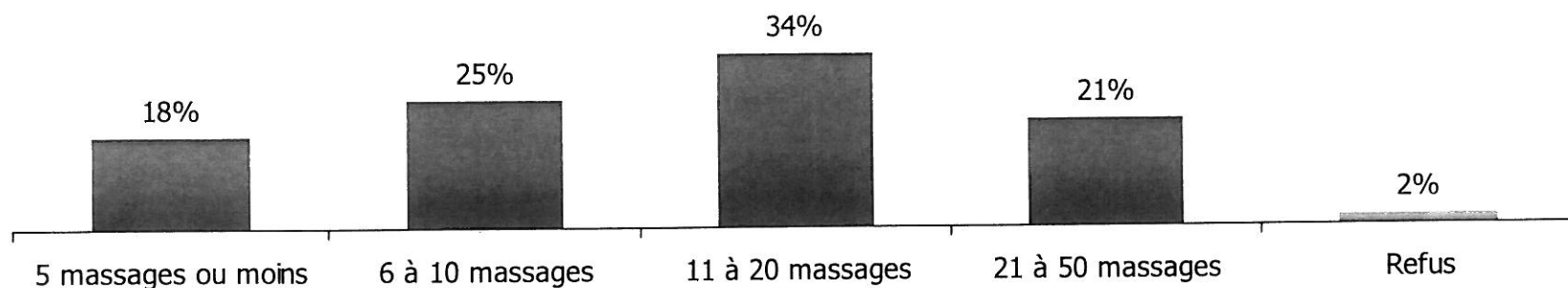
Q17. Combien, en moyenne par semaine, effectuez-vous de massages?

Nombre de massages par semaine (toute durée confondue)

Base : Tous les répondants (n=325)

Moyenne : 14 massages

Durée	Nombre moyen
Moins de 30 minutes	1,1 massages
30 minutes	1,4 massages
60 minutes	9,0 massages
90 minutes	2,5 massages
Plus de 90 minutes	0,1 massage
Total	14 massages



7.4. Achalandage

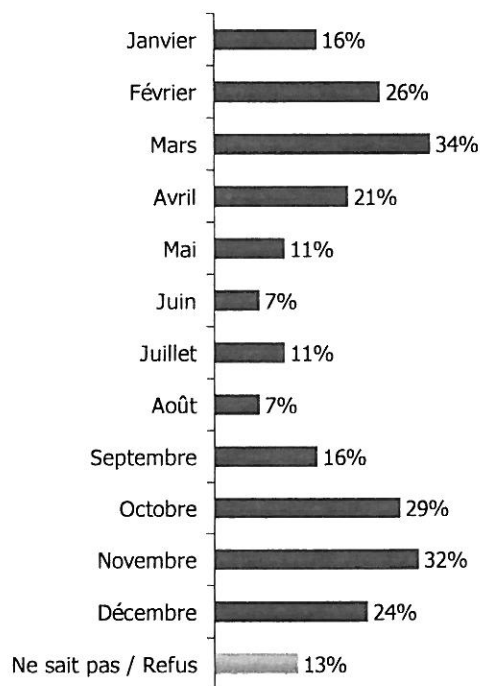


Globalement, l'hiver et l'automne semblent être les périodes les plus achalandées pour les massothérapeutes, alors que l'été et le mois de janvier semblent être les périodes les moins achalandées.

Q18. Généralement, quel(s) mois de l'année est(sont) le(s) plus achalandé(s) pour vous?

Jusqu'à 3 réponses*

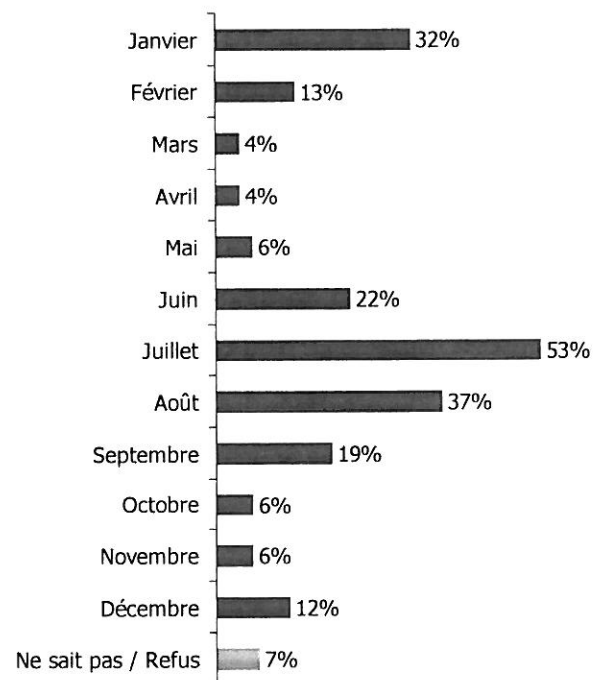
Base : Tous les répondants (n=325)



Q19. Et lequel (ou lesquels) est (sont) le(s) moins achalandé(s)?

Jusqu'à 3 réponses*

Base : Tous les répondants (n=325)



* Puisque les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, il est possible que le total des mentions soit supérieur à 100%.

7.5. Services offerts

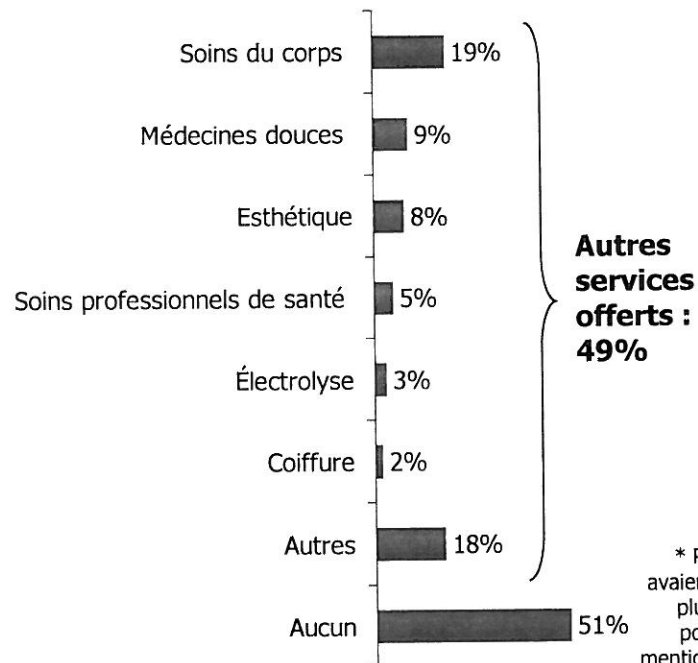
Les massothérapeutes interrogés sont plutôt polyvalents. En effet, la moitié (49%) des massothérapeutes offrent personnellement d'autres services que la massothérapie à leurs clients. Les principaux services complémentaires offerts sont les soins du corps (19%), les médecines douces (9%) et les soins esthétiques (8%).

Par ailleurs, les massothérapeutes qui travaillent dans les centres, les spas, les hôtels et les cliniques indiquent que sont aussi offerts sur place des soins du corps (36%), des soins esthétiques (36%) et des soins professionnels de santé (22%).

Q28. Quel(s) type(s) de service(s) autre que la massothérapie que vous offrez personnellement à vos clients?

Plusieurs réponses possibles*

Base : Tous les répondants (n=325)

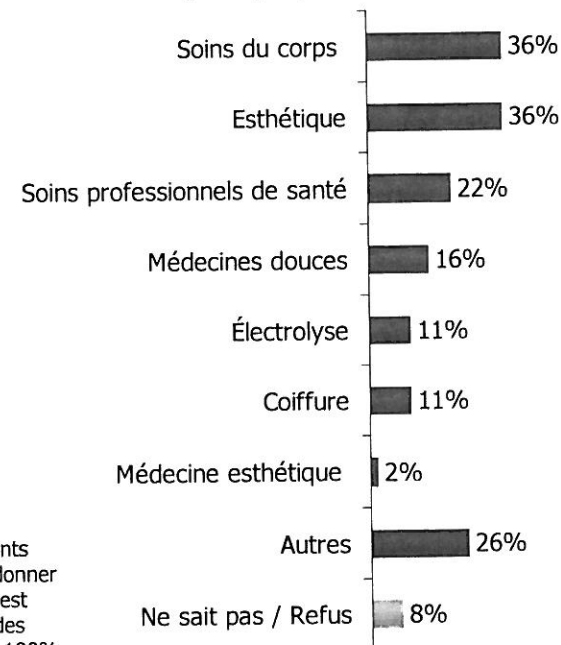


* Puisque les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, il est possible que le total des mentions soit supérieur à 100%.

Q29. Quel(s) type(s) de service(s) autre que la massothérapie offert(s) sur votre(vos) lieu(x) de travail?

Plusieurs réponses possibles*

Base : Répondants dont les principaux lieux de travail sont les centres, les spas, les hôtels et les cliniques (n=156)



7.6. Taille de l'entreprise

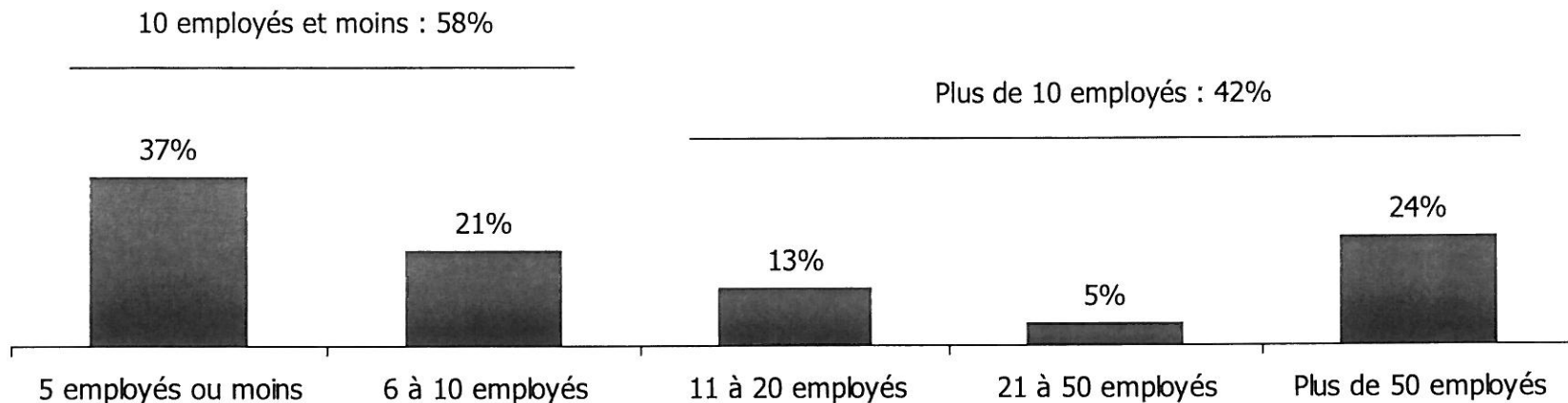


L'entreprise type où travaillent les massothérapeutes compte 34 employés en moyenne. Plus précisément, la plupart (37%) des répondants indiquent que leur entreprise compte 5 employés ou moins, 21% de 6 à 10 employés, 13% de 11 à 20 employés, 5% de 21 à 50 employés et le quart (24%) plus de 50 employés.

Q26. Quelle est la taille de votre entreprise, en nombre d'employé(s)?

Base : Tous les répondants sauf les travailleurs autonomes (n=64)

Moyenne : 34 employés

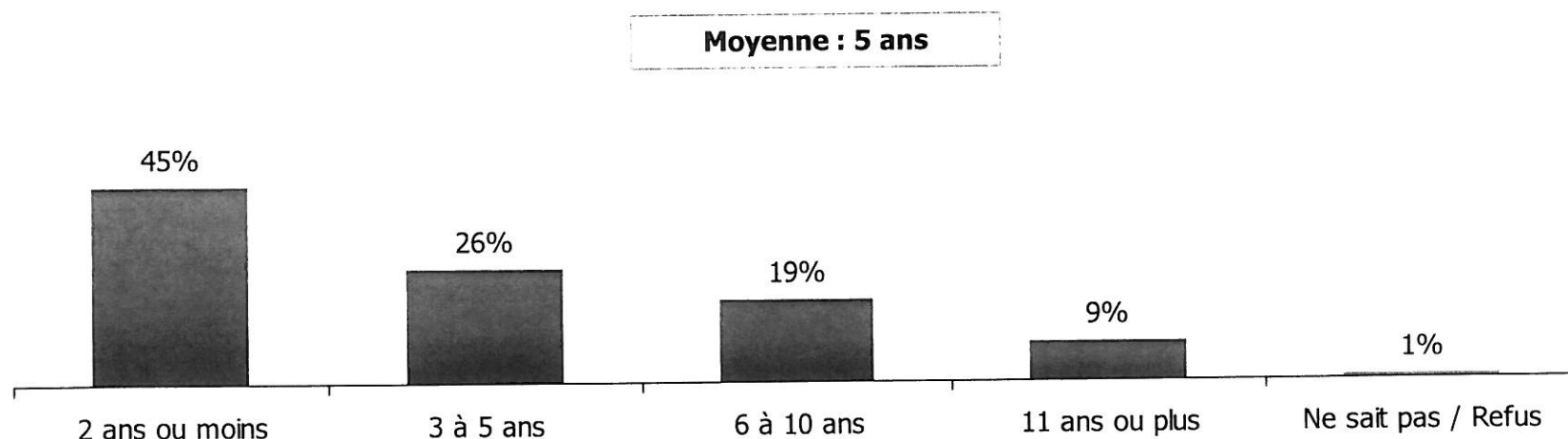


7.7. Nombre d'années travaillées dans l'entreprise

- Les massothérapeutes interrogés étaient à l'emploi de leur entreprise depuis seulement 5 ans en moyenne.
- Plus précisément, 45% indiquent y passer 2 années ou moins, 26% y passent de 3 à 5 années, 19% y passent de 6 à 10 années, alors que 9% seulement y passent 11 années ou plus.

Q27. Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette entreprise?

Base : Tous les répondants sauf les travailleurs autonomes (n=64)



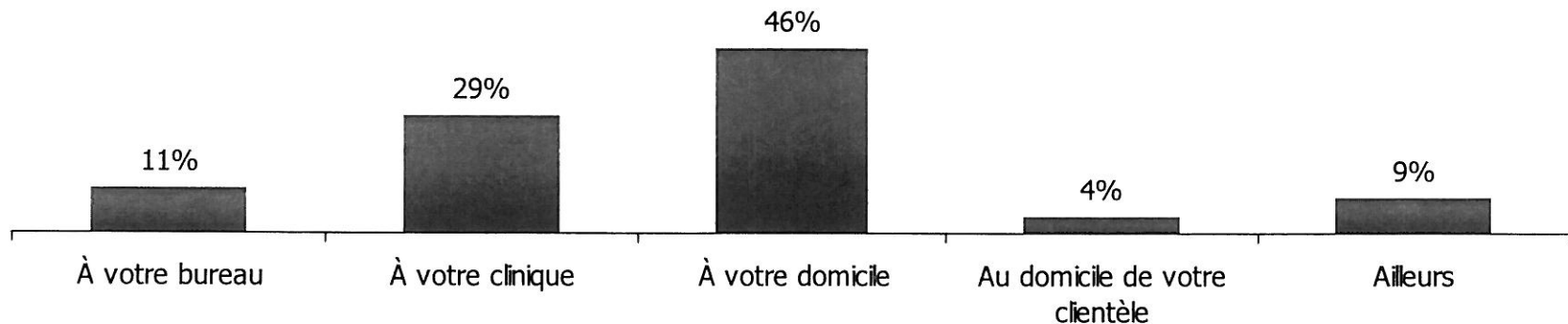
7.8. Caractéristiques des entrepreneurs (travailleurs autonomes et employeurs)



Les travailleurs autonomes et les employeurs ont à partager leur temps de travail entre différents endroits. En moyenne, ils passent près de la moitié (46%) de leur temps de travail à leur domicile. Ils partagent le reste de leur temps entre leur clinique (29%), leur bureau (11%), le domicile de leur clientèle (4%) et tout autre endroit (9%).

Q30A-E. Dans le cadre de votre pratique de la massothérapie, il est possible que vous ayez à répartir votre temps de travail entre le bureau, la clinique, votre domicile, le domicile de votre clientèle ou d'autres lieux de travail. Sur 100%, comment répartissez-vous votre temps de travail entre ces différents endroits? Quelle proportion de votre temps de travail passez-vous...

Base : Entrepreneurs (travailleurs autonomes : n=260; employeurs : n=4; les deux : n=36)

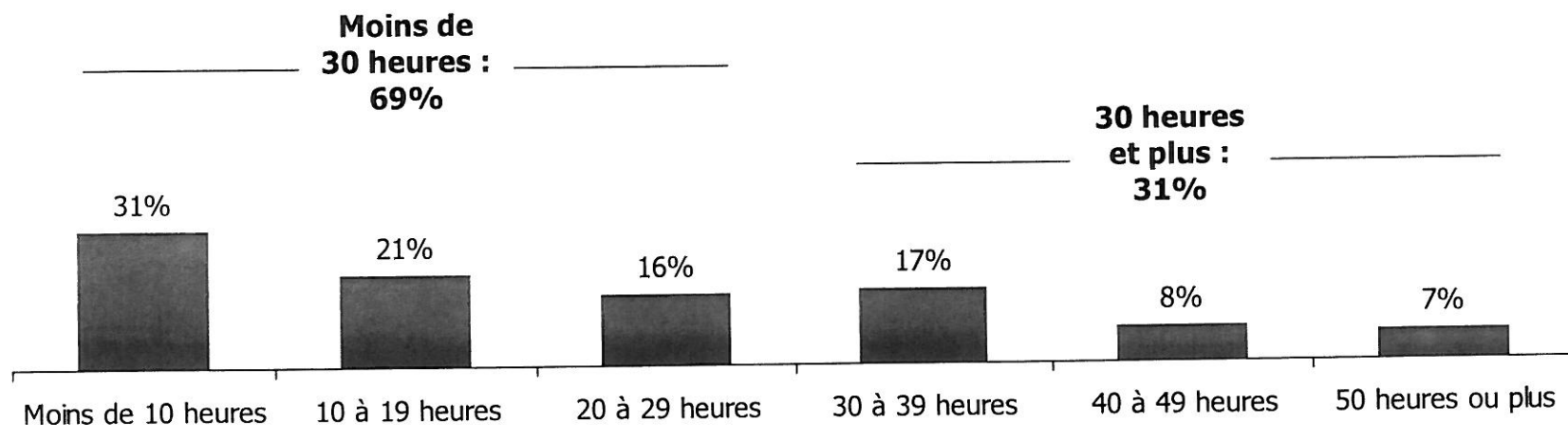


7.8. Caractéristiques des entrepreneurs (travailleurs autonomes et employeurs) (suite)

- Globalement, 69% des travailleurs autonomes et employeurs interrogés consacrent moins de 30 heures par semaine à leur travail, et ce, en incluant la recherche et le développement de la clientèle et les tâches administratives reliées à la pratique de la massothérapie, alors que le tiers (31%) y consacrent 30 heures ou plus.
- Ceux qui occupent un autre travail que celui de massothérapeute (84%), ceux ayant un diplôme d'études universitaires (80%) et ceux qui travaillent principalement à leur domicile (79%) sont significativement plus nombreux en proportion à consacrer **moins de 30 heures par semaine** à leur travail.
- Les personnes qui travaillent principalement dans un centre de santé (55%), celles qui n'occupent pas un autre travail que celui de massothérapeute (46%) et celles qui détiennent 11 ans ou plus d'expérience en massothérapie (40%) sont significativement plus nombreuses en proportion à consacrer **30 heures et plus par semaine** à leur travail.

Q31. En incluant la recherche et le développement de la clientèle et les tâches administratives reliées à la pratique de la massothérapie, combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne à votre travail?

Base : Entrepreneurs (travailleurs autonomes : n=260; employeurs : n=4; les deux : n=36)



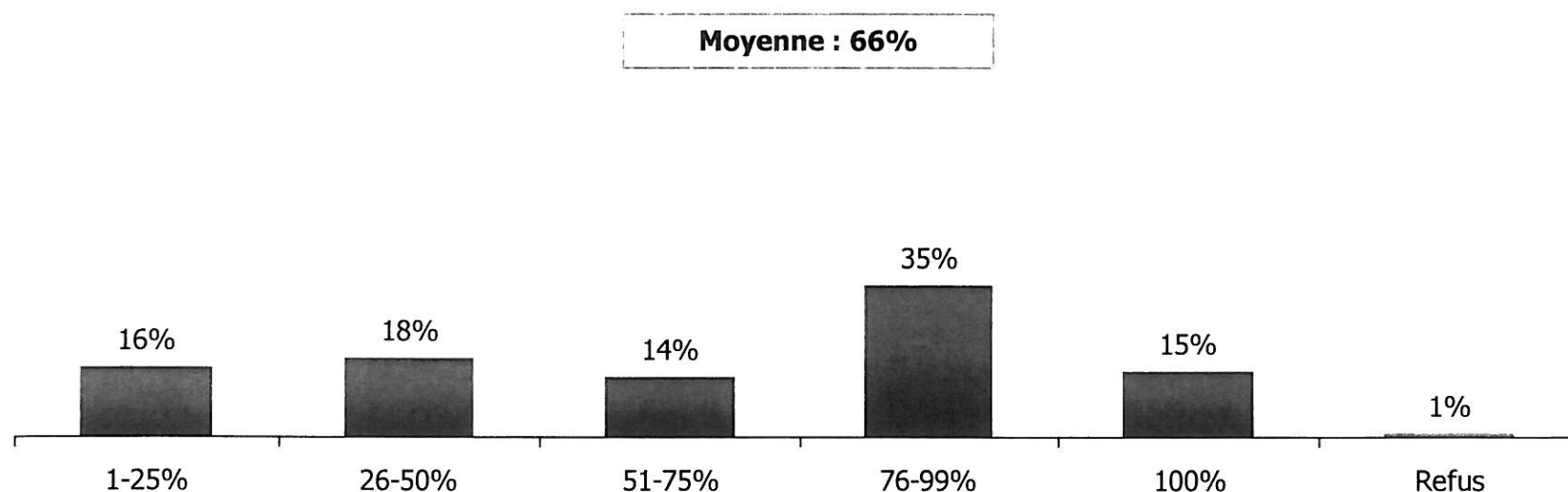
7.8. Caractéristiques des entrepreneurs (travailleurs autonomes et employeurs) (suite)

✎ En moyenne, les travailleurs autonomes et les employeurs consacrent les deux tiers (66%) de leurs heures de travail à la massothérapie.

✎ Le **temps moyen** consacré uniquement à la pratique de la massothérapie est **plus élevé** chez les groupes de répondants suivants : ceux qui n'occupent pas un autre travail que celui de massothérapeute (72%), les hommes (71%) et ceux qui sont à la fois salariés et travailleurs autonomes (71%).

Q32. En moyenne, quelle proportion en pourcentage (%) de vos heures de travail consacrez-vous uniquement à la massothérapie?

Base : Entrepreneurs (travailleurs autonomes : n=260; employeurs : n=4; les deux : n=36)



7.8. Caractéristiques des entrepreneurs (travailleurs autonomes et employeurs) (suite)

- Les travailleurs autonomes et les employeurs utilisent des moyens variés afin de développer leur clientèle. La démarche qui est la plus utilisée est le bouche-à-oreille de clients actuels (66%). La distribution de feuillets publicitaires (19%), les annonces sur certains sites Internet (15%), les annonces dans les Pages Jaunes (13%) et les annonces dans les journaux locaux (13%) sont les autres démarches les plus utilisées par les répondants.
- Le bouche-à-oreille de clients actuels est la démarche qui semble la plus profitable selon les répondants (57%).

Q34. Quelle(s) démarche(s) utilisez-vous afin de développer votre clientèle?

Plusieurs réponses possibles*

Base : Entrepreneurs (travailleurs autonomes : n=260;
employeurs : n=4; les deux : n=36)

	Total (n=300)
Bouche-à-oreille de clients actuels	66%
Distribution de feuillets publicitaires	19%
Annonces sur certains sites Internet	15%
Annonces dans les Pages Jaunes	13%
Annonces dans les journaux locaux	13%
Annonces dans les bottins locaux	9%
Ententes de références avec d'autres professionnels	7%
Participation à des événements publics	5%
Réseaux sociaux (Twitter, Facebook, etc.)	3%
Organisation de conférences	3%
Ententes de références avec des institutions de santé	3%
Participation à des émissions de radio ou de télévision	2%
Rédaction de chroniques dans les journaux	1%
Autres	20%
Je n'utilise aucune démarche	12%

Q35. Parmi les démarches que vous venez d'identifier, veuillez m'indiquer celle qui vous semble être la plus profitable?

Une seule réponse

Base : Entrepreneurs (travailleurs autonomes : n=260;
employeurs : n=4; les deux : n=36)

	Total (n=133)
Bouche-à-oreille de clients actuels	57%
Annonces sur certains sites Internet	9%
Annonces dans les Pages Jaunes	7%
Distribution de feuillets publicitaires	6%
Annonces dans les bottins locaux	4%
Annonces dans les journaux locaux	3%
Ententes de références avec des institutions de santé	1%
Ententes de références avec d'autres professionnels	1%
Autres	10%
Ne sait pas / Refus	2%

* Puisque les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, il est possible que le total des mentions soit supérieur à 100%.

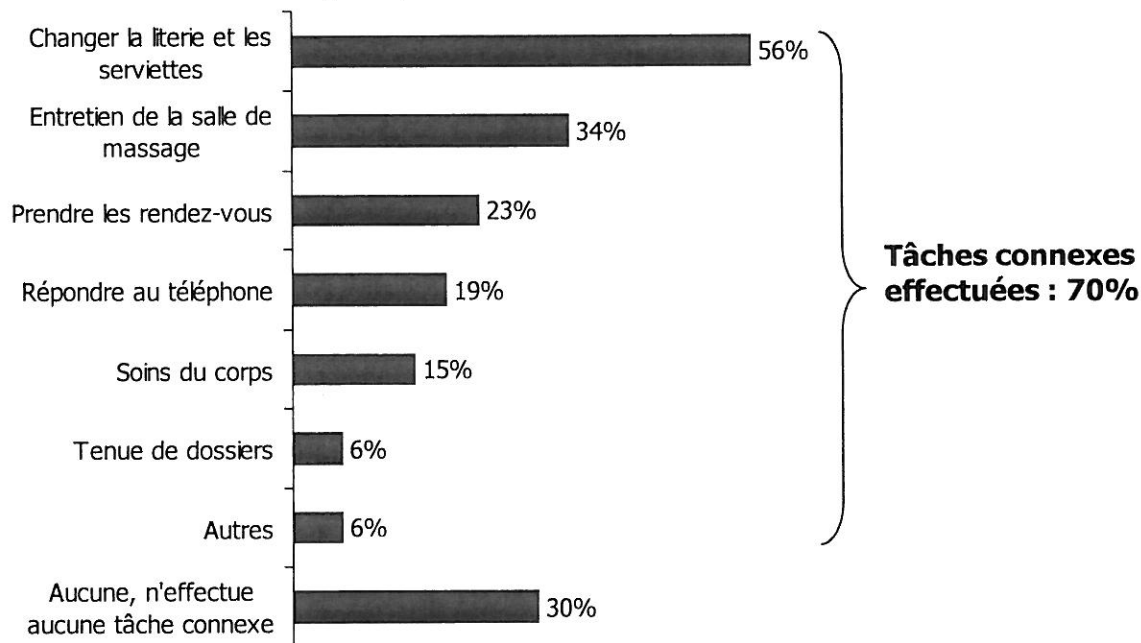
7.9. Caractéristiques du travail salarié

- Sept salariés sur dix (70%) ont à effectuer diverses tâches connexes ou administratives reliées à la pratique de la massothérapie chez leur employeur. Les tâches les plus courantes sont le changement de la literie et des serviettes (56%), l'entretien de la salle de massage (34%), la prise de rendez-vous (23%), la prise d'appel (19%) et les soins du corps (15%).

Q39. Quelle(s) tâche(s) connexe(s) ou administrative(s) reliée(s) à la pratique de la massothérapie effectuez-vous chez votre employeur?

Plusieurs réponses possibles*

Base : Salariés (n=60)



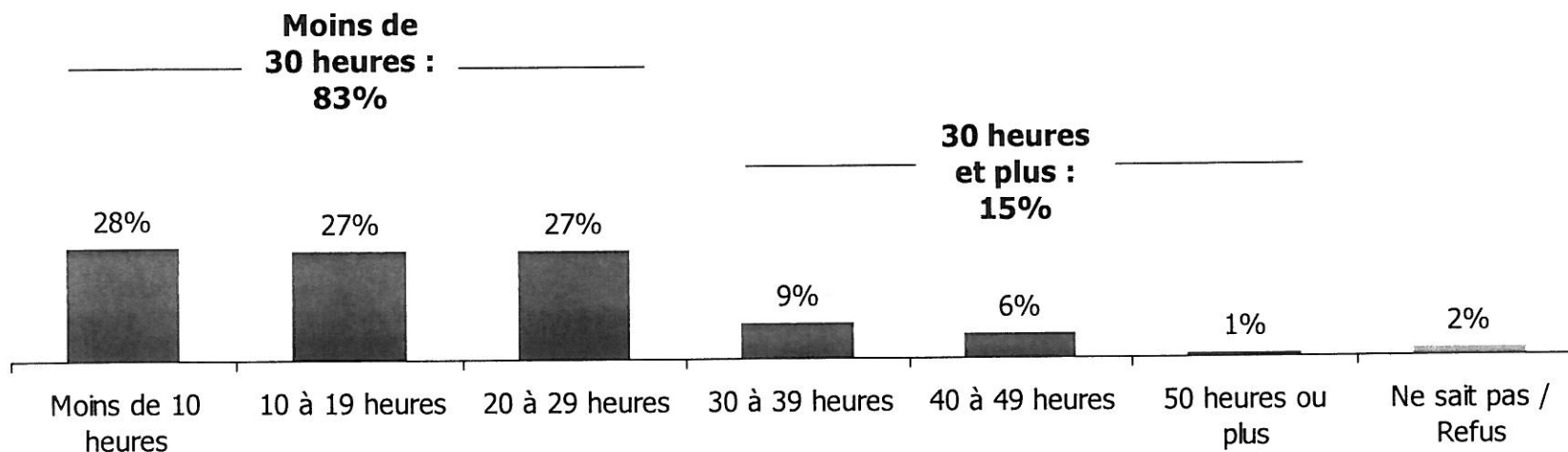
* Puisque les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, il est possible que le total des mentions soit supérieur à 100%.

7.9. Caractéristiques du travail salarié (suite)

- Globalement, huit salariés sur dix (83%) consacrent moins de 30 heures par semaine à leur travail, et ce, en incluant leurs divers lieux de travail et les tâches connexes ou administratives reliées à la pratique de la massothérapie.
- Seulement 15% des salariés consacrent 30 heures ou plus par semaine à leur travail.

Q40. En tenant compte de vos différents lieux de travail et des tâches connexes ou administratives reliées à votre travail en massothérapie, combien d'heures par semaine consacrez-vous à votre travail en tant que salarié?

Base : Salariés (n=60)



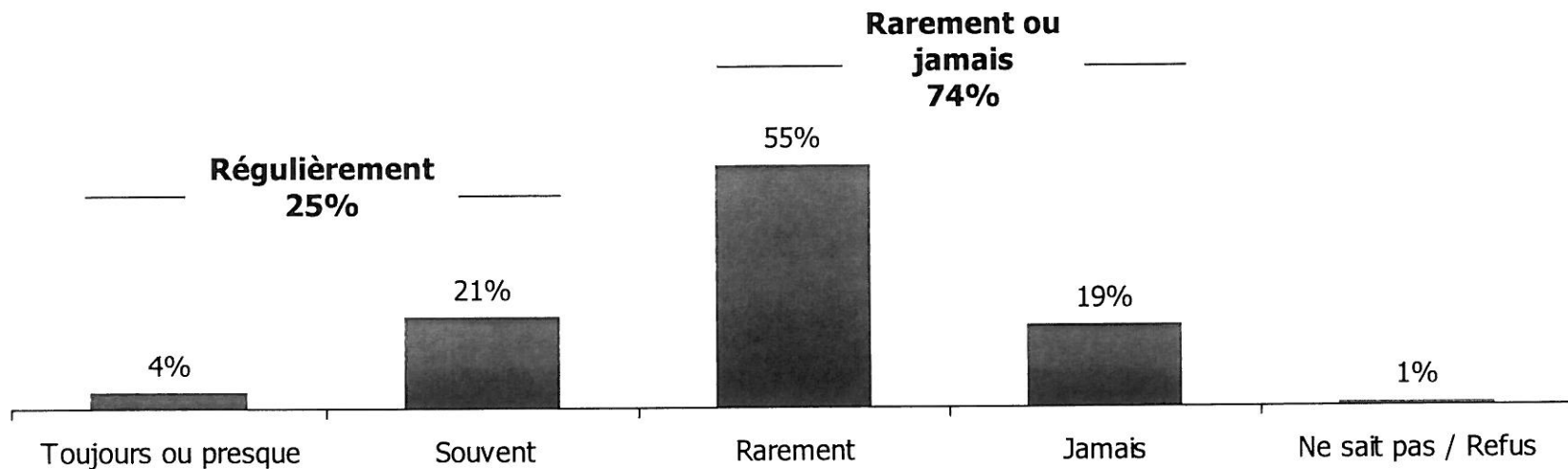
8. La rémunération des massothérapeutes

8.1. Pourboires

- Dans le cadre de leur travail en massothérapie, seulement le quart (25%) des massothérapeutes interrogés disent recevoir des pourboires sur une base régulière.
- Il est à noter que les personnes qui travaillent principalement dans les centres de santé (87%) et à domicile (86%), ainsi que les travailleurs autonomes (79%) sont significativement plus nombreux en proportion à indiquer **recevoir rarement ou jamais des pourboires** dans le cadre de leur travail en massothérapie.

Q.41. Dans le cadre de votre travail en massothérapie, recevez-vous des pourboires?

Base : Tous les répondants (n=325)

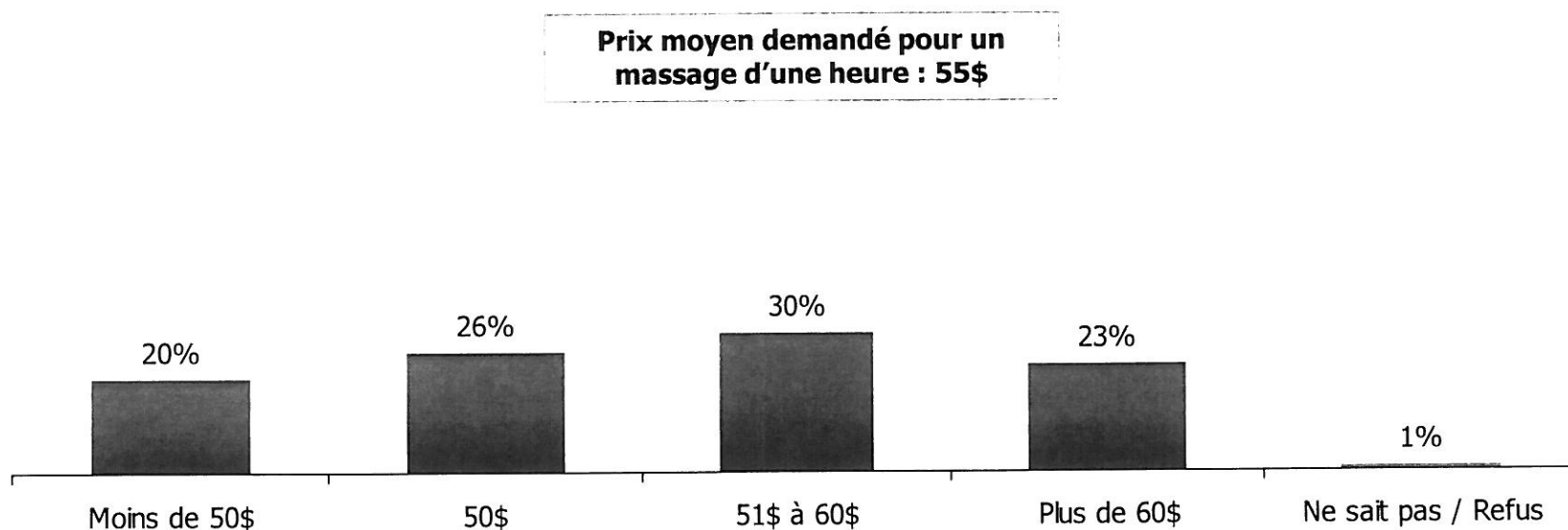


8.2. Prix demandé pour un massage régulier d'une heure

- Le prix moyen demandé par les travailleurs autonomes et les employeurs pour un massage régulier d'une durée d'une heure est de 55\$.
- Plus précisément, 20% des travailleurs autonomes et des employeurs demandent moins de 50\$ pour un massage régulier d'une heure, le quart (26%) demandent 50\$, 30% demandent de 51\$ à 60\$ et 23% demandent plus de 60\$.

Q33. Quel prix demandez-vous à vos clients pour un massage régulier d'une durée d'une heure?

Base : Entrepreneurs (travailleurs autonomes : n=260; employeurs : n=4; les deux : n=36)



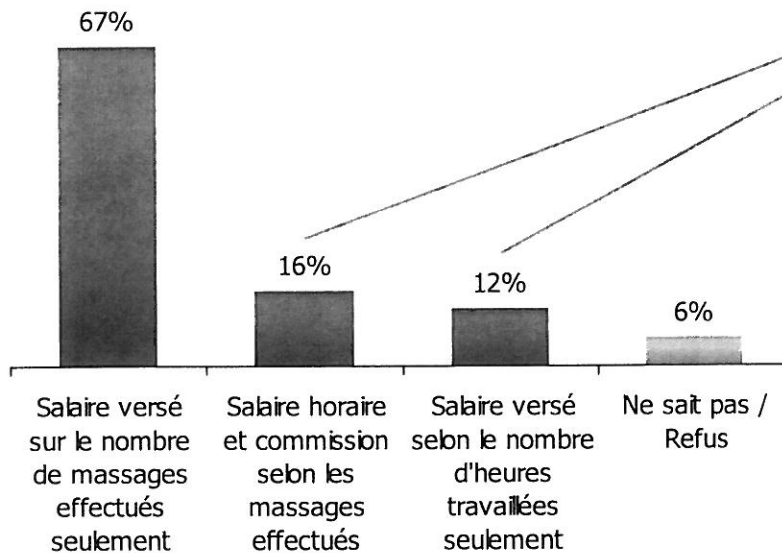
8.3. Type de rémunération



Les deux tiers (67%) des salariés interrogés ont un salaire versé sur le nombre de massages effectués seulement, alors que 16% ont un salaire horaire et une commission versée selon les massages effectués et 12% ont un salaire versé selon le nombre d'heures travaillées seulement.

Q36. Quel est votre type de rémunération?

Base : Salariés (n=60)



Les massothérapeutes qui sont rémunérés selon le nombre de massages reçoivent 33\$ par massage en moyenne.

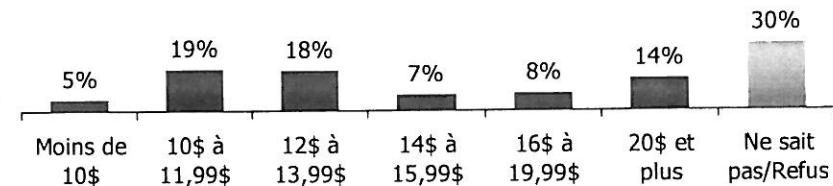


À titre indicatif*, ceux qui sont rémunérés selon un salaire horaire reçoivent 15\$ de l'heure en moyenne.

Q37. Quel est votre salaire à l'heure?

Base : Salariés avec salaire horaire (n=20)*

Salaire horaire moyen : 15\$

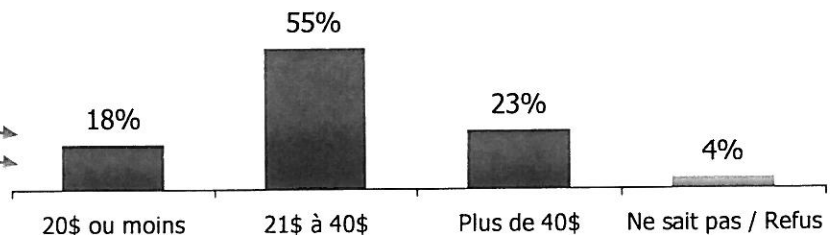


* Étant donné la petite taille d'échantillon (n<30), les données sont présentées à titre indicatif seulement.

Q38. En moyenne, combien recevez-vous par massage?

Base : Salariés avec salaire par massage (n=51)

Montant moyen par massage : 33\$



8.4. Source de revenu principale



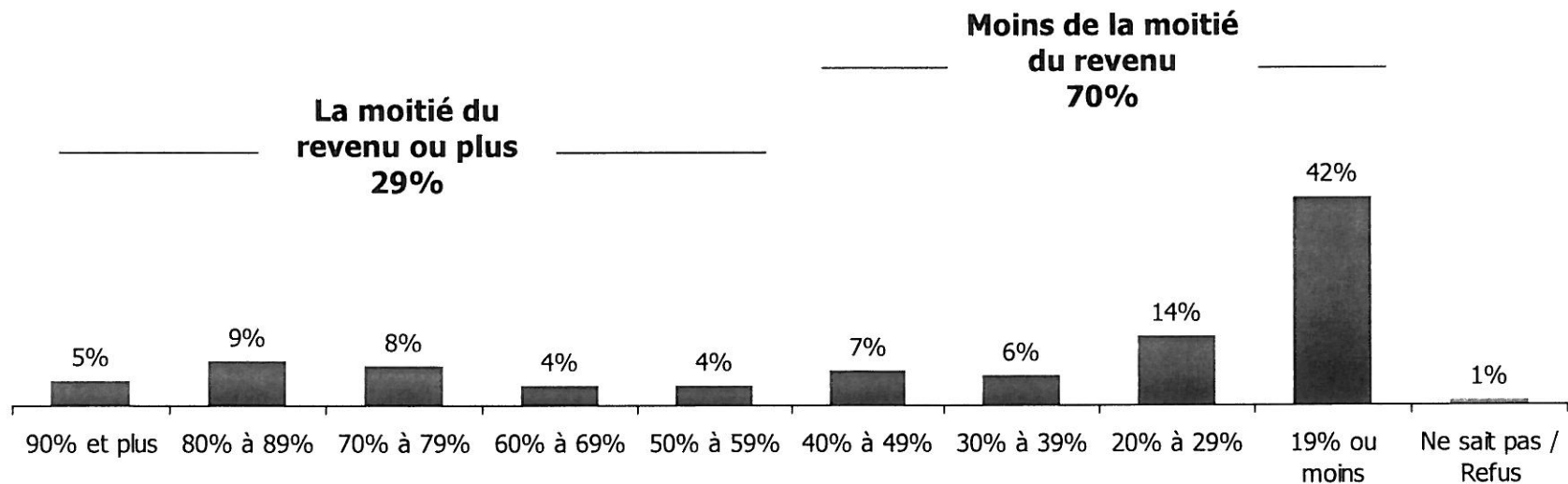
Notons que les massothérapeutes qui travaillent principalement à leur domicile (77%) sont significativement plus nombreux en proportion à indiquer que **moins de la moitié de l'ensemble de leurs revenus** provient de la massothérapie.



Chez les répondants dont la massothérapie n'est pas l'unique source de revenu, la plupart (70%) indiquent que 49% ou moins de l'ensemble de leurs revenus provient de la massothérapie, alors que 29% indiquent qu'il s'agit de leur principale source de revenu (50% ou plus).

Q.44. Quelle proportion en pourcentage (%) de l'ensemble de vos revenus provient de la massothérapie?

Base : Répondants dont la massothérapie n'est pas l'unique emploi (n=162)



8.5. Revenu annuel

En général, le revenu des massothérapeutes est inférieur à 20K\$ (42%). Les personnes dont la massothérapie est l'unique emploi sont significativement plus nombreuses en proportion à avoir un revenu inférieur à 20K\$ (49% c. 35% chez ceux dont la massothérapie n'est pas l'unique emploi).

Chez les répondants pour qui leur travail en massothérapie n'est pas l'unique source de revenu, la plupart (53%) ont gagné moins de 5K\$ pour leur travail en massothérapie en 2009.

Q.45. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU avant impôt provenant uniquement de votre travail en massothérapie pour l'année 2009, est-ce...?

Base : Répondants dont la massothérapie n'est pas l'unique emploi (n=162)

	Total (n=162)
Moins de 5 000 \$	53%
5 000 \$ à 9 999 \$	16%
10 000 \$ à 14 999 \$	10%
15 000 \$ à 19 999 \$	9%
20 000 \$ à 24 999 \$	4%
25 000 \$ à 29 999 \$	2%
Ne sait pas / Refus	6%

Q.46. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux votre REVENU total avant impôt pour l'année 2009, est-ce...?

Base : Tous les répondants (n=325)

	Total (n=325)	Ceux dont la massothérapie est l'unique emploi (n=163)	Ceux dont la massothérapie n'est pas l'unique emploi (n=162)
19 999\$ et moins	42%	49%	35%
entre 20 000\$ et 24 999\$	15%	13%	18%
entre 25 000\$ et 29 999\$	11%	15%	7%
entre 30 000\$ et 39 999\$	11%	9%	13%
entre 40 000\$ et 49 999\$	6%	4%	9%
entre 50 000\$ et 59 999\$	5%	4%	6%
entre 60 000\$ et 69 999\$	1%	0%	2%
entre 70 000\$ et 79 999\$	1%	0%	2%
entre 80 000\$ et 99 999\$	1%	1%	1%
ou 100 000\$ et plus	1%	0%	1%
Refus	6%	5%	7%

8.6. Attentes par rapport aux revenus

- ✎ Dans l'ensemble, l'apport de la pratique de la massothérapie à leur revenu correspond aux attentes de la majorité des massothérapeutes interrogés (68%).
- ✎ Nous observons que les massothérapeutes qui travaillent principalement à leur domicile (74%) sont significativement plus nombreux en proportion à mentionner que l'apport de la pratique de la massothérapie à leur revenu **correspond tout à fait ou assez bien à leurs attentes**.
- ✎ Toutefois, les personnes qui ont un salaire moins élevé (inférieur à 20K\$: 42%) et les femmes (34%) sont significativement plus nombreuses en proportion à indiquer que l'apport de la pratique de la massothérapie à leur revenu **correspond peu ou pas du tout à leurs attentes**.

Q.47. Est-ce que l'apport de la pratique de la massothérapie à votre revenu correspond à vos attentes?

Base : Tous les répondants (n=325)

